

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

CETTE TRISTE DÉFECTION.

Il est des sujets pénibles, que l'on voudrait pouvoir écarter absolument. Mais le chroniqueur subit l'obligation de se faire l'écho de tous les bruits de quelque importance, et il doit à la fois vaincre ses scrupules et ménager ceux de ses lecteurs.

Parlons donc du célèbre Carme que l'on hésite à appeler encore le *Père Hyacinthe*.

Aussi bien pas un journal catholique n'ose prendre sur lui de se taire en cette circonstance ; même plusieurs *Semaines religieuses* se distinguent par une vigueur de langage que j'approuve fort, tout en ne me permettant pas de l'imiter.

Le laïque, on ne saurait trop le redire, perd une grande partie de sa liberté lorsque l'appréciation de la conduite d'un prêtre lui incombe. Le prêtre est plus, et pour ainsi parler autre chose qu'un homme ordinaire. Alors même qu'il aurait commis un acte criminel, sa nature spéciale de ministre et de continuateur de l'Homme-Dieu reste entière ; pour s'occuper de ce criminel, il y faut une forme et une langue autres que d'habitude, aussi un sentiment particulier : sentiment étrange, où il arrive que la colère se mêle à la douleur, le respect à l'indignation.

A cause de cela précisément, le prêtre qui faillit d'une manière grave est bien plus coupable qu'un laïque, ne fût-ce que parce qu'il place les laïques dans une situation d'une telle délicatesse que la plupart perdent la mesure et faillissent sur ce point à leur tour.

Le Père Hyacinthe a renouvelé la faute élatante de l'abbé Lamennais ; et comme celui-ci il n'a pas su, en passant la divine frontière

sacerdotale, conserver la noblesse d'attitude, la froideur sombre qui imposent ou retiennent encore un débris de vénération. Jusqu'au dernier jour de la vie de l'abbé Lamennais, il y avait sur son triste visage une teinte de remords. C'était l'ange déchu : il faisait peur et pitié. Au contraire, le Père Hyacinthe a exécuté sa malheureuse évolution avec une espèce d'allure frivole, si bien que tout à la minute elle lui a valu, de la part des ennemis de l'Église, un accueil d'une familiarité tapageuse. Certains journaux, et un nombre considérable de personnes ont fait au Père Hyacinthe quelque chose comme une ovation. Il lui est venu des masses de compliments épistolaires dont quelques uns ont été rendus publics ; de plus, les hommes plus ou moins notables de la philosophie voltairienne, sont venus pendant plusieurs jours se faire inscrire à la maison des Carmes de Passy, par groupes, par bandes. C'était comme une fête, qui scandalisait les moins scrupuleux parmi les voisins.

Les détails de l'événement sont assez connus pour que je me dispense d'en tracer l'historique : à mesure que je fais un pas sur ce difficile chemin, je vois combien il est malaisé d'y marcher droit. Cette nuance de respect qui devrait s'adjoindre au blâme, m'échappe ou s'évapore. Aussi ma timidité maladroite de laïque se hâte-elle de chercher un abri à la suite d'appréciateurs plus compétents que moi-même.

Voici en quels termes *l'Espérance du Peuple* de Nantes, reproduite par plusieurs *Semaines religieuses*, apprécie la défection du Père Hyacinthe.

« Un homme, un prêtre, un moine, vient de se révolter contre l'Église, sa mère.

« Sur une observation paternelle de son supérieur hiérarchique, « il n'hésite pas un instant » à se dépouiller de la robe qu'il portait depuis dix ans, symbole de l'obéissance et de l'humilité.

« Un organe protestant, choisi spécialement par lui, a la bonne fortune d'annoncer avant tous les autres cet acte d'éclat et de courage. Les anges du ciel se voilent la face, les chrétiens gémissent au plus profond de leur âme, les impies applaudissent, et au fond personne ne l'absout.

« Nous ne voulons pas aujourd'hui nous appesantir sur l'étendue de son malheur. Le révolté prétend qu'il ne roulera pas jusqu'aux dernières profondeurs de l'abîme. Que la miséricorde de Dieu daigne accomplir ce miracle et lui tendre la main.

« Qu'il nous soit du moins permis de rechercher les causes de cette misérable chute.

« Eh bien ! nous n'hésitons pas à notre tour à regarder le Père Hyacinthe comme la victime de l'hérésie moderne qui se pare du nom menteur de *catholicisme libéral*.

“ A l'époque des élections pour le Corps législatifs, nous écrivions cette phrase, qui a soulevé contre nous des tempêtes : “ N'oublions pas “ que plusieurs nuances de catholiques sollicitent nos suffrages, les uns “ dits catholiques *sincères*, les autres dits catholiques *libéraux*; les “ premiers livreront la Papauté sur un signe du maître, les seconds “ altèrent l'enseignement de l'Eglise et affaiblissent la foi dans les “ âmes.”

“ Nous le demandons, la main sur la conscience, chargions-nous le tableau ? et maintenant ne serions-nous pas autorisé à dire que non-seulement ils altèrent l'enseignement, qu'ils affaiblissent les croyances, mais qu'en réalité ils combattent la foi ?

“ Les conséquences logiques de leur doctrine les mènent tout droit à la révolte ou à la désertion.

“ Quel est l'inspirateur du catholicisme dit libéral ? Le démon de la popularité.

“ C'est lui qui, jusque dans la chaire chrétienne, demande aux porteurs de la parole évangélique des précautions oratoires, des habiletés diplomatiques destinées à dissimuler par d'ingénieuses concessions au courant du jour l'inflexibilité du dogme catholique.

“ C'est lui qui, pour saisir les âmes par le charme de la nouveauté, suscite les opinions douteuses, accrédite les théories suspectes, provoque les discussions oiseuses.

“ C'est lui, toujours lui, le démon de la popularité, qui préside à la salle Herz le *Congrès de la Paix*.

“ C'est lui, en un mot, qui s'oppose partout et toujours à la *virginale intégrité* de la vérité, sous prétexte de donner aux hommes un enseignement mieux approprié aux exigences de leurs rêves ou de leurs passions.

“ Et quand on a sacrifié de longues années à ce démon, qu'on a épuisé à son service tous les dons de son intelligence, toutes les puissances de son être, toutes les ressources de sa nature, on a fait trop souvent, sans s'apercevoir, la nuit dans son âme.

“ On tombe soi-même dans les filets qu'on a tendus ; on a pénétré dans le camp de l'ennemi par des moyens frauduleux, et au lieu de le ramener en triomphateur, on reste dans le sien.

“ Et si une voix autorisée cherche enfin à vous éclairer sur le danger de vos manœuvres :

“—J'en appelle, s'écriera le révolté, qui craint de voir tarir la source de sa popularité, j'en appelle au Pape mieux informé, et je proteste contre les décisions du Concile assez audacieux pour préférer les inspirations du Saint Esprit à celles de mon génie.

“—Mais du moins, si vous attendiez pour convaincre le Concile

d'impuissance et d'indignité, que ses décrets fussent rendus, votre protestation, sans être moins coupable, serait moins ridicule.

“—Je proteste, vous dis-je, et si vous refusez de m'entendre, j'en appelle à Jésus-Christ, mon Maître et mon juge.

“—Ici encore, vous êtes le jouet d'une fatale illusion. Si, répondant à la sommation de sa créature révoltée, le Seigneur Jésus consentait à descendre des splendeurs de sa gloire pour présider le Concile à la place de son Vicaire, et prononçait, de sa bouche divine, la condamnation du catholicisme libéral, vous protesteriez, aux applaudissements de la libre pensée, qui vous charment en ce moment, mais qui sont très-insuffisants, vous le reconnaîtrez bientôt, “ pour vivre et pour mourir.”

“ Du haut de votre infailibilité catholique et libérale, vous diriez : *Non serviam.*

“ C'est la même formule depuis six mille ans, elle n'a pas changé, elle ne changera pas, c'est la formule des hérésiarques qui vous ont précédé et de ceux qui vous suivront.

“ *Non serviam*, voilà le dernier mot du *libéralisme catholique*.

“ Ainsi dans son acception antichrétienne, anticatholique, antiromaine, ce libéralisme n'est donc rien autre chose que le protestantisme.

“ Des hommes de bonne foi engagés dans cette voie fatale essayent de douter encore.

“ Qu'ils méditent à la lumière de leur conscience l'acte du Père Hyacinthe, ils n'hésiteront pas à proclamer avec nous, que tout homme qui refuse son adhésion absolue à l'enseignement infallible de l'Eglise, est fatalement condamné à se jeter dans les bras de Luther.”

Ces réflexions sont dures, mais justes. On a beaucoup discuté sur le libéralisme, un vieux mot dont on voudrait faire une chose nouvelle. En définitive, à près de quarante ans de distance, nous voyons que le libéralisme a produit deux faits tristement similaires : la faute (pour ne pas dire plus) de M. de Lamennais, et celle du Père Hyacinthe. C'est avec le même mot que tous deux ont été entraînés et perdus.

Rosier de Marie.

POURQUOI PIE IX CONVOQUE UN CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

Parce que, à la lumière de l'Esprit-Saint et en sa qualité de Chef de l'Eglise, il juge qu'il est utile et très utile de le faire.

Et pourquoi juge-t-il de la sorte ? Il faudrait être aveugle, sourd et absolument étranger à ce qui se passe pour ne pas le comprendre du

premier coup. Depuis le Concile de Trente, c'est-à-dire depuis trois siècles, les dangers que courent la foi et l'Eglise se sont accrus démesurément, par suite d'une quantité de causes plus perverses les unes que les autres :

La renaissance des théories du paganisme, sur la littérature, la science, les arts, la politique, a introduit dans la société chrétienne un élément délétère qui la mine chaque jour.

Les mille sectes protestantes avec toutes les folies du *libre examen* ont bouleversé le christianisme dans presque toute l'Europe et ont infecté l'Amérique, l'Asie, le monde entier ;

Les révoltes protestantes ont enfanté les révoltes politiques ; la démagogie, qui n'est autre chose que la révolte des peuples contre leurs princes légitimes, est venue s'installer côte à côte avec le césarisme, c'est-à-dire avec l'exercice arbitraire du pouvoir et avec la révolte des princes contre les lois de Jésus-Christ et de l'Eglise ; de là des bouleversements profonds dans ce bel ensemble que l'on appelait la chrétienté, où l'autorité des souverains et la liberté des peuples était si merveilleusement protégées par l'influence sacrée et souverain de l'Eglise ; de là des désordres graves qui menacent le salut des âmes et auxquels il faut que l'Eglise porte remède.

Puis le *jansénisme*, avec ses hypocrisies et ses ruses qui ont altéré la vraie piété dans beaucoup de contrées catholiques ;

Puis d'autres rébellions très dangereuses, surtout dans leurs conséquences connues sous le nom de *gallicanisme*, et qui ont faussé très profondément les rapports de l'Etat avec l'Eglise, des Evêques avec le Saint-Siège, préparant ainsi des schismes, des ruines sans nombre ;

Enfin, la grande révolte antichrétienne, appelée par excellence la *Révolution* ; révolte qui couronne toutes les autres, qui nie le christianisme et l'autorité sociale de l'Eglise ; qui sépare effrontément l'homme de Dieu, la raison de la foi, la société de l'Eglise, la terre du ciel.

La Révolution qui veut transformer, c'est-à-dire bouleverser toute l'Europe chrétienne, tout le monde catholique, en détruisant toutes les traditions, toutes les institutions, tout le passé, et en organisant ce qu'elle appelle le monde nouveau en dehors de Dieu, en dehors de Jésus-Christ, en dehors de la foi et de l'Eglise ; la Révolution universelle comme l'Eglise, qui personnifiée dans les sociétés secrètes et en particulier dans la franc-maçonnerie, enveloppe tout l'univers d'un immense réseau de conspirations et de blasphèmes.

En présence de ces périls, de ces ruines accumulées les unes sur les autres ; en présence du déluge révolutionnaire dont les flots, chaque jour grossissants, menacent de tout submerger ; en présence de l'oubli des principes les plus fondamentaux, du danger que courent les fidèles

de se laisser séduire par tant d'erreurs ; en présence de la falsification presque générale et de l'autorité et de la liberté, le souverain Pasteur des peuples et des âmes a jugé qu'un remède extraordinaire devenait indispensable ; et comme, d'autre part, les chemins de fer et la vapeur rendent beaucoup plus facile que par le passé la réunion de tous les Evêques du monde, il n'a pas hésité à convoquer à Rome, au Vatican, tous ses vénérables Frères les Evêques en Concile général pour le 8 décembre de l'année 1869.

CE QUE DEVIENT L'AUTORITÉ SOUVERAINE ET INFALLIBLE DU PAPE
AU MILIEU DU CONCILE.

Ce qu'elle devient ? mais elle y resplendit d'un éclat plus vif encore que dans l'exercice habituel du gouvernement de l'Eglise.

Rien n'est *Papal* comme un Concile œcuménique. Le Pape y joue le rôle souverain du chef, de la tête, qui, dans le corps humain, conduit et régit tous les membres. Nous l'avons dit, et c'est de foi : le Pape seul convoque le Concile, le dissout, le proroge, l'interrompt à son gré. Le Pape seul le préside et en dirige les travaux. Seul il lui donne son existence *conciliaire* ; et seul, par la confirmation, il donne force de loi aux décisions et aux décrets.

Sans le Pape, les Evêques rassemblés, même rassemblés en très grand nombre, ne sont pas infallibles. On a vu des Conciles de plus de cinq cents Evêques se tromper gravement. Des que le Pape confirme, par sa sentence, la sentence des Evêques, immédiatement l'infaillibilité existe. L'infaillibilité du Pape, en se communiquant aux Evêques, devient l'infaillibilité du Concile et de l'Eglise.

Ce n'est pas que le corps épiscopal n'ait, lui aussi, des promesses spéciales et ne participe en un sens très réel au privilège de l'infaillibilité. L'épiscopat est, en effet, d'institution divine comme la Papauté et il est de foi que toujours un certain nombre d'Evêques continueront, autour du Souverain-Pontife, le ministère des Apôtres unis à saint-Pierre, obéissant à saint-Pierre. Les Evêques catholiques jouissent en ce sens de l'infaillibilité ; ils font partie intégrante de l'Eglise enseignante infallible. Quand aux simples prêtres et aux fidèles qui composent l'Eglise enseignée, ils reçoivent, par le seul fait de leur obéissance, le bienfait de l'infaillibilité catholique. Ils sont infallibles *passivement*, comme le Pape et les Evêques le sont *activement*.

Bossuet exprime en termes pleins de grandeur cette belle dispensation de l'infaillibilité dans l'Eglise : " C'était manifestement, dit-il, le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs ; mais la suite ne renverse

pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole: *Tout ce que tu lieras*, dite à un seul, a déjà rangé -ous sa puissance chacun de ceux à qui on dira: *Tout ce que vous remettrez*. Car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ces dons, sont sans repentance; et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement, est irrévocable: outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction sans son partage; au lieu que la puissance donnée à un seul, et surtout, et sans exception, emporte la plénitude. C'est pourquoi nos anciens docteurs de Paris ont tous reconnu d'une même voix dans la Chaire de saint Pierre la plénitude de la puissance apostolique: c'est un point décidé et résolu.

“ Par cette constitution, tout est fort dans l'Eglise, parce que tout y est divin et que tout y est uni; et comme chaque partie est divine, le lien aussi est divin, et l'assemblage est tel que chaque partie agit avec la force du tout.”

C'est ainsi que le Pape est infaillible au milieu du Concile infaillible.

Il y a des gens qui voudraient mettre l'infaillibilité du Pape en opposition avec l'infaillibilité du Concile. Sauf respect, ils ne comprennent pas ce qu'ils disent. En effet, il n'y a pas du tout de Concile œcuménique sans le Pape; il n'y a plus qu'une assemblée plus ou moins considérable d'Evêques certainement non infaillibles.

L'infaillibilité du Concile comme le Concile lui-même, n'existe que par le Pape infaillible et avec le Pape infaillible.

Ou plutôt, car il faut remonter plus haut encore, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Chef céleste et invisible de son Eglise, dirige souverainement par son Vicaire tous les Evêques, soit assemblés en Concile, soit dispersés dans le monde; il les dirige par le Pape, Pasteur suprême et Docteur suprême de tous les Evêques, non moins que de tous les prêtres et de tous les chrétiens. L'infaillibilité du Pape, l'infaillibilité du chef du Concile, l'infaillibilité du Concile présidé par le Pape, c'est une seule et même chose avec l'infaillibilité divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus répand en plénitude son Esprit de vérité et de souveraineté dans son Vicaire, et par là il lui communique sa propre infaillibilité; il la répand partiellement dans chacun des Evêques qui président aux destinées de son Eglise; et c'est auprès du Pape que ceux-ci viennent puiser, dans le Concile général, la confirmation de leur grâce et l'infaillibilité absolue de leurs sentences.

La fameuse question de la supériorité du Pape sur le Concile, ou du Concile sur le Pape, est tout simplement un mal-entendu, un non-sens qu'on ne peut pas même discuter. Aujourd'hui, grâce à Dieu, on n'en parle plus.

L'Eglise est un corps vivant ; la tête qui régit le corps est aussi nécessaire à la vie du corps que le corps lui est nécessaire. Tous deux dans l'homme vivant sont inséparables ; dans l'Eglise vivante, le Pape infallible est inséparable du corps épiscopal qui reçoit de lui et avec lui la vie et l'infaillibilité. Dans le Concile comme hors du Concile, le Pape jouit pleinement de l'autorité et de l'infaillibilité ; dans le Concile, comme hors du Concile, le Pape peut tout délier, tout lier ; et tout ce qu'il délie sur la terre est par là même et immuablement délié dans les cieux ; et tout ce qu'il lie sur la terre est de même lié par Jésus-Christ dans les cieux. Dans le Concile, le Pape n'est, il est vrai, qu'une partie, c'est la tête, c'est le chef, c'est la partie capitale, de qui dépendent absolument toutes les autres, qui les mène toutes, qui voit, qui entend, qui parle, qui juge, qui définit souverainement au nom de toutes, avec toutes et pour toutes. C'est " la partie qui est tout : *Pars tota*, " selon l'énergique expression du bienheureux Pape Libère, répondant à l'empereur Constance qui lui demandait ce qu'il était, lui Libère, dans l'Eglise de Dieu.

Donc, l'infaillibilité de Jésus-Christ est l'infaillibilité du Pape ; et l'infaillibilité de Jésus-Christ et du Pape est l'infaillibilité du Concile et de l'Eglise.

MGR. DE SÉGUR.

A PROPOS DU P. HYACINTHE.

Les journaux publient divers contes plus ou moins ridicules sur le P. Hyacinthe, qui est, hélas ! pour la plupart d'entre eux, un sujet d'amusement. De leur côté, les catholiques désirent avoir des nouvelles, et nous en demandent. Nous croyons opportun de dire ce que nous savons.

La détermination du Père Hyacinthe n'a nullement étonné les personnes de son intimité, ni celles qui le voyaient un peu souvent. Il avait des amis de diverses classes : les uns dans l'Eglise et dans le monde religieux ; les autres, assez loin de là, dans le monde politique ou dans le monde tout à fait extérieur. Les uns et les autres s'attendaient à le voir sortir de son couvent. On savait par cœur, longtemps avant qu'elle parût, la malheureuse lettre du 20 septembre. Le religieux fatigué la racontait à droite et à gauche. A gauche, on l'applaudissait, à droite, on se bornait à espérer qu'il ne la publierait pas. Les amis

catholiques du P. Hyacinthe ne lui demandaient pas de conserver ses liens, mais de ne s'en affranchir que correctement, et, comme dit Cicéron, de découper au lieu de déchirer. Il avait presque promis d'attendre. Malheureusement rien n'est difficile comme de déloger une idée de son cerveau, si ce n'est, peut-être, de l'y maintenir.

On donne pour certain que le P. Hyacinthe avait demandé sa sécularisation, et c'était une affaire arrêtée avec son général d'après l'avis conforme de Mgr. l'Archevêque de Paris. Manifestement, cet esprit ardent et changeant ne pouvait plus porter la règle. Il fallait attendre deux ou trois mois. Le P. Hyacinthe a refusé encore cette régularité. Ajoutons que ceux qui le connaissent n'accusent point sa patience. Ils disent qu'il a certainement jugé meilleur, comme il l'affirme lui-même, de frapper un grand-coup, afin d'avertir plus solennellement le genre humain.

Quel avertissement a-t-il voulu donner ? C'est le secret des pensées où il s'est perdu.

Nous avons, suivant notre devoir dans une circonstance si digne d'intérêt, tenu registre de l'opinion des journaux. On y a vu à quel point, en général, ils savent peu ce qu'ils disent. Rien ne nous a paru moins nécessaire que de les refuter. Il suffisait d'informer les catholiques, et en même temps qu'eux l'auteur de tout ce mauvais bruit. S'il veut rester fils et prêtre de Jésus-Christ, c'est à lui de confondre tant d'erreurs et d'injurieuses espérances. Nous relèverons néanmoins un mot sérieux tombé parmi un flux de paroles vaines.

Il a été parlé des "souffrances" du P. Hyacinthe, comme pour confirmer ce qu'il a dit lui-même des taquineries et des persécutions dont il aurait été l'objet. Les lettres du général des Carmes ne laissent place à aucun doute sur la douceur, la tendresse et la largeur de l'autorité monastique. Tout est dit là-dessus dans ces lettres admirables. Mais ce qui a surpris les fidèles, c'est la comparaison suggérée à cette occasion avec de prétendues souffrances analogues, plus patiemment endurées par le P. Lacordaire et le P. de Ravignan.

Quant au P. de Ravignan, jamais personne n'a entendu parler d'aucune difficulté qui lui eût été faite, ni surtout d'aucune souffrance qui lui eût été infligée soit dans le sein de son ordre, soit du dehors, sauf de la part des ennemis avérés de l'Eglise et de sa Compagnie, ce qui ne peut compter et n'est pas compté. On n'entre point en religion pour faire sa volonté. Le P. de Ravignan le savait. Parfait religieux, il a obéi à ses supérieurs comme à Dieu même, ainsi qu'il le devait et l'avait promis ; et les catholiques ne lui ont jamais manifesté que la grande confiance et la grande admiration auxquelles il avait droit.

Le P. Lacordaire très engagé dans les idées de M. de Lamennais, a

été contredit et soupçonné à ses débuts, surtout par des prêtres plus ou moins prédicateurs, que sa manière neuve et hardie déroutait un peu. Plus tard sa doctrine n'ayant pas paru sur quelques points suffisamment nette, on lui demanda de signer des propositions. Il s'y soumit avec simplicité et sincérité, et rien n'entrava son essor ni dans l'Eglise ni dans le monde. Il établit son ordre, il fonda son collège, il fut journaliste, député, académicien et l'orateur sacré le plus applaudi de son temps. Que si l'on prétend le plaindre d'avoir été contredit, dans quelques unes des vues et de ses pentes politiques, c'est le plaindre du sort commun. A notre avis l'on rabaisserait un peu son caractère en érigeant en "souffrances" ces contradictions que tout le monde fait subir à tout le monde.

Tout homme qui parle en public doit s'attendre à être contredit, et lui-même il contredit déjà ceux qui veulent le contredire.

La simple raison s'étonne toujours de la facilité avec laquelle quantité d'esprits, d'ailleurs distingués, tombent dans ce lieu commun de croire ou de dire, et même de crier que la contestation *dénonce*, mais à la façon des espions et des délateurs, les hommes qui font profession de donner leur pensée au public. Leurs œuvres ne sont-elles pas là ? Sont-ils privés de tout droit et de tout moyen à se défendre, et le P. Lacordaire était-il, à cet égard, si dénué que ce fut un assassinat moral de le contredire publiquement, mais même la contradiction secrète est légitime, et l'on ne prétendra pas sans doute que le fidèle isolé qui défère à l'*Index* un livre ou un écrit quelconque, dont la doctrine lui paraît suspecte, fait par cela même un acte de félonie.

Pour venir au P. Hyacinthe, les souffrances qu'il a pu éprouver de la part de ses adversaires n'ont certainement point dépassé ces limites. Du moment qu'il enseignait avec éclat, il affrontait, il appelait la contradiction. Il l'a rencontrée, rien de plus simple. Si elle s'est trouvée forte et victorieuse, la faute en est à lui, et la contradiction demeure non-seulement justifiée, mais glorifiée par la victoire qu'elle remporte.

On ne doit donc point plaindre cet orateur d'avoir été contredit, mais seulement de s'être aventuré dans un combat dont les difficultés surpassaient ses forces, et surtout d'avoir préféré le déplorable expédient de la fuite au triomphe que lui eût assuré l'humilité.

Du reste, lui-même ne se plaint pas. Les prêtres, ses vieux amis, qui se sont empressés autour de lui dans l'espérance de le ramener, l'ont trouvé fort tranquille. Il est sans irritation comme sans hésitation. Il n'a, dit-il, aucune amertume, et ceux qui le jugent sévèrement et qui doivent juger ainsi, ne comprennent pas le mobile auquel il a su obéir, quoique pût penser le monde. Mais quel est ce mobile ? Une voix de sa conscience, dit-il, une impulsion à laquelle sa

conscience ne pouvait résister ! Cette unique réponse, on le conçoit décourage et déconcerte toute argumentation.

Un vénérable Evêque, son ami, venu exprès pour le voir, l'a conjuré de se rendre auprès de Mgr. l'Archevêque de Paris. Il a consenti. Mgr. l'Archevêque, consulté à son tour, a désiré que l'ancien religieux ne se présentât pas dans le costume séculier qu'il a pris en quittant la robe monastique. Le P. Hyacinthe a décliné la condition, objectant que c'était par égard pour Mgr. l'Archevêque de Paris qu'il s'était sécularisé jusqu'à l'extérieur, craignant que le Prélat ne fut accusé de complaisance en lui laissant porter la soutane dans son diocèse, lorsque sa situation ecclésiastique n'est plus régulière. Mgr. l'Archevêque a passé là-dessus par charité, mais l'entrevue est restée sans résultat. Mgr. l'Archevêque, comme les autres, a rencontré l'obstacle de la voix intérieure, le mobile caché dans la conscience, devant lequel tout reste impuissant.

Voilà où en sont les choses. Immédiatement, elles ne laissent guère d'espoir.

Tout espoir cependant n'est pas perdu. On compte sur la prière ; on compte sur la foi du P. Hyacinthe ; on compte aussi sur son caractère absolu, mais peu constant. Il a été successivement membre de la Société de Saint-Sulpice, dans deux états, puis Dominicain, avant d'être Carme ; et son dessein de quitter aussi le Carmel ne date pas d'hier. Assez mauvais religieux, on peut le dire, quant à l'observance, sa régularité et sa foi sacerdotales n'ont jamais été soupçonnées. Sa foi a toujours paru plus ferme que son esprit et plus profonde que sa doctrine. Plaise à Dieu que cette foi résiste à la périlleuse épreuve où il s'engage : C'est l'espoir de ses amis ; c'est le vœux de ceux qui n'ont été ses adversaires que pour défendre la vérité, sur les intérêts de laquelle, tout le monde le voit trop clairement, il a eu le malheur de se méprendre.

Il dit que si l'on pouvait lui prouver son tort, aucun sacrifice d'amour propre ne lui coûterait et qu'on le verrait aussitôt revenir à ce qu'il s'applaudit aujourd'hui d'avoir quitté. Dans la situation où il se renferme, et à la manière dont il justifie la nouvelle mission qu'il croit avoir reçue, nul ne peut le convaincre d'erreur que lui-même, ou plutôt lui-même n'a pas actuellement ce pouvoir sur son esprit. Mais Dieu est toujours là, et la prière toujours aux pieds de Dieu, et l'erreur produit et produira toujours ses fruits. Avant peu il aura vu ce qui lui reste possible pour le salut des âmes, et il connaîtra l'impuissance de sa parole nue sur les seuls hommes qui l'écouteront désormais. Alors sans doute sa conscience parlera et le désabusera.

S'il a célébré la sainte messe avant de quitter son couvent, le 20

septembre, c'était la messe *Sapientiam* pour la fête de St. Eustache et de ses compagnons martyrs. Entre l'Épître et l'Évangile, il a dit ces paroles, et puisse-t-il les redire un jour en retrouvant sa lumière et sa joie aux pieds de l'autel d'où il s'est éloigné; *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus!*

LOUIS VEUILLOT.

LA MAISON.

L'auteur a eu l'heureuse inspiration de chercher la poésie là où elle existe encore et où elle sera toujours : dans l'aimable et doux sanctuaire de la famille, près du berceau de l'enfant qui sourit à sa mère, près de l'aïeule vénérable qui bénit ces joies si pures, mêlant aux charmes gracieux de l'enfance, la majesté sereine d'un noble front couronné de cheveux blancs.

Ces poésies seront goûtées, parce qu'elles seront comprises, surtout dans les familles qui, fidèles aux saintes et sublimes traditions de l'éducation domestique, refusent de se débarrasser de cette tâche sacrée de l'éducation, en l'abandonnant aux soins mercenaires d'une nourrice, puis à la camaraderie grossière d'un collège, enfin à la caserne des écoles.

N'y aura-t-il pas, pour plusieurs, des regrets bien amers et trop légitimes, en feuilletant ces poétiques pages, en y respirant ces suaves parfums de pure poésie, qui s'exhalent de tous ces tableaux aimables, comme la douce senteur des larges corbeilles de rose et de réséda aux premières brises du soir ?

De quelles joies délicieuses ont été sévrés tous ces jeunes gens, toutes ces jeunes personnes, éloignés de la maison trop tôt et trop longtemps ! Et pour le cœur du père et de la mère que de consolations sacrifiées avec le devoir !

Ce gracieux petit volume, élégant et coquet, comme une blonde enfant parée aux jours de fête par la main délicate de sa mère, reflète fidèlement les joies intimes, si douces, si profondes de la famille chrétienne : c'est une poésie tout à la fois tendre, mâle et sublime, inconnue aux anciens et effleurée à peine par nos grands poètes, trop imitateurs des Grecs et des Romains.

La prose règne partout aujourd'hui; et cela doit être : quelle éléva-

tion en effet pourrait subsister sous le plat niveau du positivisme ? quel élan possible avec les doctrines abrutissantes du matérialisme ? Et comment la noblesse et la grâce de l'expression seraient-elles recherchées, quand l'élégance va s'inspirer dans les hontes du libertinage de carrefour ?

Heureux celui qui pourra répéter comme sienne cette touchante et poétique *Action de grâces*, dans laquelle l'auteur a lutté, avec tant de bonheur, contre les difficultés de la forme du sonnet.

Soyez béni, mon Dieu, pour ma double famille,
Celle qui me précède et celle qui me suit !
Soyez béni, mon Dieu, pour mes fils et ma fille,
Qui montent vers le jour quand je vais à la nuit !

Ma gaieté presque éteinte en eux renaît et brille ;
Leur jeunesse me rend ma jeunesse qui fuit.
Tels les bourgeons naissants rendent à la charmille
L'honneur de ses rameaux que l'hiver a détruit.

Comme je la donnai, je reçois l'allégresse :
Je bois les doux rayons que versait ma jeunesse.
C'est la loi de la vie et l'ordre de l'amour.

Ces joies de la famille, ces délicieuses consolations de la vie, c'est la poésie de la *Maison*, si bien chantée par M. de Ségur. Il sait l'art de relever les plus petits détails : il a senti, il a savouré ces plaisirs qui s'attachent aux moindres choses de la maison, et sa plume exercée trouve l'expression la plus heureuse pour redire et peindre tout cela.

Il n'y a pas seulement le *Dimanche à Paris* et le *Dimanche au village*, mais toutes les circonstances de la vie aux champs et à la ville fournissent tour à tour les plus fraîches inspirations.

L'auteur a trop d'exquise sensibilité et une trop grande élévation d'idées pour se borner à de froides descriptions : dans ses peintures, sous la couleur il y a toujours de la pensée, tantôt fine, tantôt émue, parfois sublime. A la ferme, les plus ignobles et les plus stupides animaux perdent, sous son pinceau, ce qu'ils ont de trivial et de ridicule :

L'agneau bêle en la bergerie : ●
Il est faible, innocent et bon.
De l'étable à la boucherie,
Tu passeras, pauvre mouton ! *

Le bœuf immobile rumine :
On dirait qu'il cherche à penser.
Le pourceau va grognant famine,
Et ne songe qu'à s'engraisser.

Modeste et simple créature,
 Content de son maigre repas,
 L'âne souffre et vit à la dure :
 Il travaille et ne se plaint pas.

L'auteur ne reste pas enfermé toujours dans l'enceinte de la maison de ville ou de la ferme : les plaisirs goûtés en famille se rattachent pour lui à la *Maison* ; il aime sa *Bibliothèque*, mais il savoure aussi le charme des *Bois* et même le divertissement de la chasse ; il vous mène avec lui à l'*affût*, le fusil à la main, l'œil attentif, pour saisir l'arrivée de Jeannot Lapin qui vient gaiement brouter le thym et le serpolet.

De son jour dernier
 C'est l'aube qui brille.
 Adieu, doux terrier
 Et douce famille !
 Adieu le festin
 Que, dans la rosée,
 La terre arrosée
 Parfumait le thym !

L'arme meurtrière
 Soudain retentit :
 Elle couche à terre
 Le pauvre petit,
 Et son sang colore
 L'herbe où chaque jour
 Il faisait la cour
 A la jeune aurore.

En voyant revivre dans ces poétiques pages les tableaux enchanteurs des beaux jours de la vie de famille, les délicieux souvenirs de l'enfance et les joies de la paternité, on comprend que ceux qui ont le bonheur d'en jouir encore dans les leurs, même au déclin de la vie, éprouvent une peine amère à la pensée de s'en détacher pour toujours et qu'ils s'écrient avec l'auteur :

O matin de la vie ! ô jeunesse écoulee !
 Jours charmants ! je verrais, d'une âme inconsolée,
 Pâlir votre soleil qui touche à son déclin,
 Si mes yeux, attirés par une autre lumière,
 Ne contemplaient déjà, par delà cette terre,
 L'aube d'un jour plus beau, qui n'aura pas de fin.

On ne se laisserait pas de citer, pas plus que de cueillir des fleurs dans un riche parterre, mais nous nous arrêterons ici ; ce qu'il y a de délicat et de touchant dans notre dernière citation sera compris de tout le monde.

L'AVEUGLE QUE J'AIME.

Toi qui ne vois rien ni personne,
 Qu'une ombre éternelle environne,
 Pauvre aveugle, que je te plains !
 Comme deux astres sans lumière,
 Tes yeux dorment sous leur paupière,
 Et tous leurs rayons sont éteints.

En eux pourtant la paix respire.
 Toi qui ne vois jamais sourire,
 D'où vient que tu souris toujours ?
 Quelle clarté perce tes voiles ?
 Tes nuits même n'ont pas d'étoiles
 Et sont noires comme tes jours !

La grâce et la splendeur des choses
 A tes regards sont lettres closes :
 L'ordre éclatant de l'univers
 Pour toi n'est plus qu'un vain emblème.
 Hélas ! Et tu ne vois pas même
 Les traits de ceux qui te sont chers !

—Enfant, pour goûter la parure
 Dont Dieu revêt la créature,
 Je n'ai pas besoin de mes yeux.
 Si son image fugitive
 Jamais à mes regards n'arrive,
 Mon esprit ne la voit que mieux.

Tandis que devant toi la grâce,
 Comme un vaisseau fuyant, s'efface,
 Sur la mer profonde du temps,
 Le visage de ceux que j'aime
 Pour moi reste toujours le même,
 Il garde un éternel printemps.

Dans les yeux où vit la souffrance,
 De la joie et de l'espérance

Je vois les rayons disparus ;
 J'aperçois sur les fronts où l'âge
 A gravé son rude passage,
 Les beaux cheveux qui n'y sont plus.

Tout ce qui brille sur la terre
 Chaque jour décroît et s'altère
 Par la main du Temps dévasté.
 Tout, excepté l'âme immortelle,
 Dont les ans, quand elle est fidèle,
 Ne font qu'accroître la beauté.

Or, cette beauté ravissante
 De l'âme à mon âme est présente :
 Rien ne la voile à mes regards ;
 Débarrassé de la poussière
 Où l'enveloppe la matière,
 Je la saisis de toutes parts.

Ne plains donc pas ma destinée ;
 Du seigneur qui me l'a donnée
 Je bénis l'éternel amour.
 La mort rouvrira ma paupière ;
 Alors je verrai la lumière,
 Et la nuit fera place au jour !

Nous pensons qu'un commentaire sur cette dernière citation serait superflu ; mais qu'il nous soit permis de dire, en terminant, toute notre pensée sur la portée de ce petit volume. Auguste faisait chanter par Virgile les charmes de la vie des champs, pour appeler les Romains au goût de l'agriculture ; les peintures, non moins poétiques, mais bien plus vraies, des charmes de la vie de famille dans la *Maison* de M. de Ségur, ne doivent-elles pas contribuer à ramener, les chrétiens du moins, au souci et à l'amour de cette vie de famille, qui est l'école de la vertu en même temps que la source du seul bonheur réel ici-bas ?

En ce sens, ce volume de poésie a une grande valeur philosophique, et sa lecture sera bien plus profitable que les froids traités de morale et les dissertations pompeuses des professeurs de l'école. Si notre opinion paraissait étrange ou exagérée, nous invoquerions l'autorité du philosophe le plus distingué, sinon le plus vanté des temps modernes, qui a dit : " Le but de la philosophie morale est moins d'apprendre aux hommes ce qu'ils ignorent que de les faire convenir de ce qu'ils savent, et surtout de le leur faire pratiquer. Elle ne consiste pas à entretenir l'homme de

lui-même, et des mystères impénétrables de sa propre intelligence, pour en faire un idéologue arrêté à la contemplation de soi-même, et qui s'évanouit dans ses propres pensées : mais elle consiste à la rappeler sans cesse à la connaissance de ses rapports avec les êtres semblables, à en faire un être moral et social, une *personne* dans la famille, une *personne* dans l'État, une *personne* dans la religion, une *personne* pensante et parlante dont il faut étudier la pensée dans la parole et la volonté dans les actions."

Si le meilleur moyen de faire pratiquer une chose, c'est de montrer combien elle est avantageuse et aimable, n'est-il pas vrai de dire qu'entre tous nos écrivains, M. de Ségur excelle à inspirer l'estime de la vie de famille, l'amour de la maison ?

Revue Bibliographique.

ST. PAUL PAR E. RENAN.

L'APOTRE ST. PAUL PAR A. TROGNON.

(Voir page 422).

Et le protestant, le fondateur du protestantisme, comment M. Renan le voit-il dans saint Paul ? On devine bien qu'il s'agit ici principalement des débats et des incertitudes du collège apostolique, relativement à la circoncision, aux rites juifs, au commerce avec les gentils, et du rôle qu'y prit Paul. Jésus, dit M. Renan, n'avait pas, en portant la religion sur les plus hauts sommets, dit bien clairement s'il voulait rester juif ou non. Il se disait tantôt venu pour confirmer Moïse, tantôt pour le supplanter. "A vrai dire, c'était là, pour un grand poète comme lui, un détail insignifiant (pp. 58, 59)." Jésus était venu à la fois pour confirmer et pour supplanter Moïse, et il a dit en quel sens.

Mais les saints de Jérusalem, qui n'avaient pas sa *finesse*, qui étaient "incapables d'ironie (p. 77); Jacques surtout, "esprit étroit," que Jésus "eût percé de ses plus fines railleries (p. 285);" Jacques et les siens, de plus en plus éloignés de l'esprit de Jésus, s'obstinaient à rester juifs.—On comprend la difficulté. L'Eglise, en un sens très vrai, est fille de la synagogue. Mais la séparation de la fille avec la mère ne se pouvait faire sans douleur ; et l'instant précis de la rupture, l'instant où les rites juifs, sans vertu après la mort du Sauveur, mais indifférents

pendant une période nécessairement indéterminée, deviendraient un danger et un signe d'apostasie, n'était pas facile à fixer.

De là le Concile de Jérusalem, vrai Concile, quoi qu'en dise M. Renan, qui, en cherchant à mettre en contradiction le livre des *Actes* et l'Épître aux Galates, ne réussit qu'à se mettre en contradiction avec lui-même (p. 84). Quoi qu'il en dise encore, s'il y eut débat, il n'y eut, en fin de compte, ni tension, ni embarras, ni dissentiment, mais accord parfait entre Paul et Pierre, entre Paul et Jacques lui-même ; accord libellé en un vain décret, auquel tous se soumirent. Il n'y eut pas de schisme, M. Renan l'avoue (p. 83) : Paul obéit au Concile, et le Concile confirma à Paul sa révélation personnelle, et sa vocation spéciale d'Apôtre des gentils ; et, désormais, Paul, malgré son goût d'indépendance, malgré son protestantisme présumé, "tint toujours,—c'est encore M. Renan qui avoue,—à se rattacher à l'Église mère, modèle des autres, sentant bien que, hors de la communion avec Jérusalem, il n'y avait que schisme et dissension (p. 578)."

Le débat d'Antioche, entre saint Pierre et lui, ne fut qu'un débat de conduite, et non de croyance, ni de hiérarchie. Il plaît à M. Renan de dire que là se posait "la question de l'autorité ecclésiastique et de la révélation individuelle, du catholicisme et du protestantisme ;" que Jésus, malgré le *Tu es Petrus*, n'avait donné à son Église ni gouvernement ni constitution, et ne s'était pas pourvu d'un représentant ; que Pierre était seulement chef de l'Église romaine hiératique et hiérarchique, aussi funeste à l'Église universelle que l'Église de Jérusalem le fut au christianisme naissant, et que Paul, donnant son affirmation pour unique preuve de sa mission immédiate, fut le précurseur de Luther : fable des deux Églises pétrinienne et paulinienne, que M. Renan, à la suite du rationalisme d'outre-Rhin, est allé chercher dans le livre apocryphe des Homéliez clémentines, et même dans les premiers chapitres de l'Apocalypse, uniquement dirigés contre les Nicolaïtes !

Car tout est bon à cet écrivain, qui récuse les monuments les plus authentiques, pour établir ses fausses thèses ; ou, s'il puise aux véritables sources, c'est pour les empoisonner de ses erreurs. C'est ainsi qu'il demande à l'Épître aux Romains, subversive, suivant lui, de la raison, de la liberté, de la personnalité des mérites, une nouvelle preuve de l'esprit particulier de Paul ; et il lui pardonne sa doctrine, "opposée à tout sens humain," il la proclame même "libératrice et salutaire", parce qu'elle a, dit-il, "séparé le christianisme du judaïsme, séparé le protestantisme du catholicisme (p. 485)." Puis, sans aucun souci de la contradiction, il revient à reconnaître que Paul ne "rompit pas avec le collège apostolique, dont il reconnaissait l'autorité."

Il est vrai qu'en maint endroit il ne suppose entre eux qu'un

communions de charité, et qu'il insinue même que Paul, apportant des aumônes aux pauvres de Jérusalem, achetait l'indépendance. Et, par une dernière contradiction, il le montre s'abaissant jusqu'à la *momerie* (p. 515), pour garder la communion avec l'Eglise mère. N'importe, saint Paul est "l'ancêtre véritable du protestantisme." Mais il a tous "les défauts d'un protestant." Sa lutte même nous le rend "peu aimable." Peut-être exagère-t-il les torts des autres, et qui dira les siens? "Nous n'avons aucun moyen de répondre à ces questions." Alors pourquoi les poser? Pourquoi surtout remplir tant de pages des torts prétendus des autres envers lui? Néanmoins, homme peu aimable!

"Un homme qui dispute, résiste, parle de lui-même, un homme qui maintient son opinion et sa prérogative, *qui fait de la peine aux autres*, qui les apostrophe en face, un tel homme nous est antipathique; Jésus, en pareil cas, cédait tout et se retirait d'embarras par quelque mot *charmant*..... Paul n'est pas Jésus. Que nous sommes loin de toi, cher Maître! Où est ta douceur, ta poésie? Toi qu'une fleur enchantait et mettait dans l'extase, reconnais-tu bien pour tes disciples ces disputeurs, ces hommes acharnés sur leur prérogative, qui veulent que tout relève d'eux seuls? Ils sont des hommes, tu fas un dieu (pp. 116-117, 291-295, 303 327)!" Arrière-goût nauséabond de la *Vie de Jésus!*

Tout cela prouve une seule chose, c'est que M. Renan n'aime pas plus saint Paul qu'il ne le comprend. Entre ces deux natures, l'une si nerveuse et si virile, l'autre si lymphatique et si féminine, antipathie complète. M. Renan ne goûte et ne comprend pas plus l'homme que l'Apôtre. On le voit encore dans le parallèle inintelligent qu'il fait entre Paul et Barnabé, et dans le récit de leur rupture à propos de Jean-Marc, qui les avait quittés, il l'avoue "au moment où la mission entraînait dans sa partie la plus périlleuse." Ce qui ne l'empêche ni de mettre tout sur le compte de la "personnalité insupportable" de Paul, de l'homme d'action capable d'un "grand crime de cœur," ni de reconnaître que Paul traita toujours Barnabé en confrère. "Vif, emporté, susceptible, Paul, oubliait vite, quand les grands principes auxquels il vouait sa vie n'étaient pas en question (pp. 20, 119-122)." Au rebours de ces doux, qui n'oublient jamais et haïssent toujours.

De contradiction en contradiction, ainsi va toujours M. Renan. L'apôtre de la virginité était peut-être le mari de Lydie (p. 148); l'apôtre de la résurrection des morts croyait qu'il ne mourrait pas (p. 415). En définitive, que pense-t-il donc de Paul? Quel rang lui assigne-t-il, comme il dit, "dans la hiérarchie de ceux qui servirent l'idéal (page 567)," seule religion de cet homme qui se prétend si religieux? "Oe ne

fut pas un saint," parce qu'il n'eut pas " la bonté." Il n'eut pas la bonté, et il a écrit sur la charité une page plus tendre peut-être que toute page analogue de l'Évangile! Et il se faisait tout à tous! et il était la mère, la nourrice de tous ceux qu'il avait enfantés à Jésus-Christ! Et on est contraint d'avouer qu'il avait " la faculté puissante d'aimer les communautés qu'il avait fondées (p. 118)!" Et si on le trouve *rude* dans ses Epîtres, on le trouve aussi " tendre, délicat, presque *mièvre* et *câlin* (p. 231)!" *Mièvre* et *câlin*, c'est M. Renan; mais délicat et tendre, certainement Paul l'était.—" Ce ne fut pas un savant," et il a été " le fondateur de la théologie chrétienne," et, depuis dix-huit siècles, il est " le Docteur par excellence (p. 563)!"—" Ce ne fut pas un poète. Ses écrits, œuvre de la plus haute originalité, sont sans charme et sans grâce." Ils n'ont pas heureusement la *grâce* de M. Renan, mais ils n'ont pas moins *charmé* les plus gracieux comme les plus forts génies de tous les siècles!—Que fut-il donc? " Un homme d'action éminent.....Or, l'homme d'action....est moins près de Dieu que celui qui a vécu de l'amour pur du vrai, du bien et du beauLes premières places dans le royaume du ciel sont réservées à ceux qui n'ont adoré que l'idéal (p. 568)!" Un rêveur athée, comme M. Renan, plus près de Dieu que saint Paul! Un rêveur incrédule aux destinées célestes de l'âme, placé avant saint Paul dans le royaume du ciel!

III

Faux au point de vue philosophique, le livre l'est également au point de vue historique, et presque pour les mêmes raisons; car on pourrait ranger indifféremment tout ce qui précède sous l'un ou l'autre de ces titres. Ajoutons seulement qu'on fausse encore l'histoire en supprimant, comme a fait notre auteur, les récits de miracles pour ne leur substituer que de puériles hypothèses. Les miracles doivent être conservés au moins à l'état de *légendes*, sinon l'histoire est tronquée, dénaturée, dépouillée, comme on dit, de toute couleur locale.

Ceci m'amène à la question littéraire, sur laquelle je me séparerai de tous les critiques, même chrétiens. D'accord avec nous sur la question religieuse, ceux-ci se sont accordés avec les incrédules pour louer la littérature de M. Renan, son style, sa poésie descriptive. Or, je soutiens que tout cela est faux comme le reste.

Auteurs et libraires ont bien compté sur ce clinquant pour faire passer le livre. Ne pouvant s'abstenir de tout merveilleux en un pareil sujet, l'auteur a remplacé le merveilleux surnaturel et divin par les merveilles de la nature et de l'art; et les libraires, dans leurs confidences anticipées aux journaux, ont jeté des descriptions en amorce au public.

Du descriptif, de l'idyllique et du bucolique, je comprends cela, jusqu'à un certain point, dans une *Vie de Jésus*, qui enseignait sur une montagne ou sur la berge d'un lac, et ne parlait qu'en paraboles empruntées presque toutes aux objets de la nature. Mais transporter *l'idylle galiléenne* dans une histoire des Apôtres, et surtout de saint Paul, c'est tout déplacer et tout fausser. "La gaieté, la jeunesse de cœur que respirent ces odyssees évangéliques, nous dit-on, furent quelque chose de nouveau, d'original, de *charmant*. Les *Actes des Apôtres*, expression de ce premier élan de la conscience chrétienne, sont un livre de *joie* (p. 12)."

De quelle joie ? Reportez-vous aux endroits des *Actes* cités en note, et vous n'y trouverez que la joie et la consolation du triomphe de l'œuvre de Dieu, ou que cette joie dont surabondait saint Paul et les Apôtres dans leurs infirmités, et dans les persécutions qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus. Les odyssees, les idylles *charmantes*, ce n'est que du *joli* Renan, comme dit M. Louis Veuillot, qui, par ce mot, a très-bien caractérisé un faux genre littéraire. A ces tableaux, opposez le XIe chapitre de la seconde épître aux Corinthiens, les fouets et les verges, les lapidations et les naufrages, les périls de toutes sortes, le travail et les veilles, la faim et la soif, le froid et la nudité, et vous verrez quelle place il y a là pour le joli et le charmant, pour l'idylle et la bucolique joyeuses !

En tête de plusieurs de ses chapitres, M. Renan s'amuse à faire des descriptions du pays, des tableaux d'histoire et de genre. C'est faux, encore une fois, comme explication philosophique du succès de l'Évangile; c'est encore plus faux comme littérature. "Paul, on l'avoue, n'eut pas un regard pour ces lieux enchantés, et les merveilles d'Athènes touchèrent peu l'Apôtre (pp. 157, 172)." Paul ne voyait, ne savait, ne goûtait que Jésus-Christ. Bois de myrtes et de lauriers ou déserts arides, chemins de broussailles ou de fleurs, torrents déchainés ou paisibles cours d'eaux, mers calmes ou orageuses, montagnes ou plaines, que lui importait, pourvu que la parole de Dieu ne fût pas enchaînée et qu'il portât partout le nom de son Fils !

De la nudité ou de la riche parure des pays qu'il a traversés, vous ne retrouverez pas un reflet dans ses Épîtres, pas plus que des splendides monuments de leurs villes ; et si, au rapport des Actes il s'émut à la vue des monuments d'Athènes, c'est qu'il y vit des monuments d'idolâtrie. "Ah ! belles et *chastes* images, s'écrie ici le joli Renan *vrais* dieux et *vraies* déesses, tremblez, voici celui qui lèvera contre vous le marteau. Le mot fatal est prononcé : vous êtes des idoles ; l'erreur de ce laid petit Juif sera votre arrêt de mort (p. 172). Et il y a des gens pour admirer ces niaiseries ! Si la *chaste* Vénus est une *vraie*

déesse et le *beau* Vulcain un *vrai* Dieu, comment la religion de Jésus est-elle la *vraie religion* ? Et comment la *vraie religion* se serait-elle établie, si “ ce laid petit juif ” n’eût traité les *vrais dieux* et les *vraies déesses* en idoles ?

Voit-on suffisamment la fausseté de ce genre littéraire ? Toutes les descriptions du *Saint Paul* ne sont pas seulement des hors-d’œuvre, elles sont des contre-sens.

Il me reste à peine assez d’espace,—et je le regrette—pour mentionner le livre de M. Trognon, qui contraste si heureusement avec celui de M. Renan. “ L’auteur n’a point la prétention d’un exégète, moins encore celle d’un théologien ; il n’a jamais étudié les langues sémitiques ; il a lu seulement, quelque fois en grec, plus souvent en latin, le Nouveau-Testament, et il lui a paru que le texte des Actes des Apôtres, attentivement rapproché de celui des Epîtres de saint Paul, fournissait la matière d’un récit, qui pouvait n’être pas sans nouveauté et sans intérêt pour un certain nombre de lecteurs.”

Début modeste, en opposition avec l’introduction pédantesque de M. Renan, qui prévient en faveur de l’auteur ; programme simple et juste réalisé avec beaucoup de foi, de talent et de charme dans le livre. La foi est une lumière plus sûre que l’exégèse, et, d’ailleurs, certaine exégèse, mais qui se cache au lieu de s’étaler, ne manque pas ici ; l’on voit que l’auteur a bien étudié les sources et est maître de son sujet. Le talent s’y fait également humble, mais à chaque page il se trahit et éclate. C’est là le *vrai* talent, sans prétention et sans coquetterie, comme la vraie vertu et la vraie beauté. De là naît aussi le charme qui vous saisit dès le début et ne vous abandonne pas jusqu’à la dernière page. Voilà bien l’*apôtre saint Paul*. A tous nos amis, je recommande sincèrement cet excellent et très agréable livre, et je me permets de le recommander à tous avec une parfaite confiance. A tout lecteur de bonne foi, chrétien ou non chrétien, je dirai : Prenez et lisez ces deux livres ; après quoi, je demanderai : De quel côté est la vérité ; de quel côté même l’intérêt ? Et je ne craindrai pas la réponse.

Le livre de M. Trognon fait du bien après le livre de M. Renan : il soulage et rafraîchit l’âme. Il venge saint Paul de tant d’injures, et de tant d’éloges plus insultants que l’injure même. O grand Paul, après que tout semblait consommé pour vous par votre glorieux martyr, il vous restait à subir un dernier et pire supplice : la plume d’un sophiste vous a été plus cruelle que le glaive de Néron !

U. MAYNARD.

L'INFAILLIBILITÉ.

La "Rédaction du *Correspondant*" ne sait pas où réside l'infaillibilité doctrinale, et si elle le sait, du moins elle ne veut pas le dire. Elle fait des recherches et n'avoue que des présomptions. Seulement ses présomptions sont graves. Il en résulte, pour le moment, que l'infaillibilité n'est point dans le Pape, qu'il n'y a là tout au plus qu'une possession acquise, mais suspecte d'usurpation et sujette à révision. Moins incertaine lui semble l'infaillibilité du Concile. Toutefois elle y met des conditions. La principale est que le Concile soit tenu en haleine d'infaillibilité par l'inspiration continuelle de l'esprit humain, et c'est pourquoi il serait bon que le Concile fut non-seulement périodique mais permanent.

Examinons ce système dans la pratique, en nous servant des données que le *Correspondant* lui-même nous fournit. Nous lui fournirons peut-être, à notre tour, quelques motifs pour changer la direction de ses recherches et se fixer là où se tient l'Eglise, d'accord en ce point, qu'il veuille bien y prendre garde, avec l'immense majorité de l'humanité baptisée. Il ne disconviendra pas que l'humanité baptisée est le vrai genre humain, celui qui est en capacité de vivre suivant les vraies lois de l'homme et de recevoir la vie éternelle. C'est le catéchisme : "Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen acquérir la vie éternelle." Donc, c'est le baptême qui constitue l'humanité, et tout ce qui n'a pas été introduit dans l'Eglise par le baptême n'est véritablement qu'une sorte de matière première qui attend encore le souffle de vie.

Ce serait une grande joie pour nous si nous pouvions démontrer au *Correspondant* qu'en se mettant d'accord avec l'Eglise, il se mettrait d'accord avec l'esprit humain, même moderne, tandis que ses indécisions l'exposent à faire un triple schisme avec la raison, avec l'humanité et avec le bon sens. Car l'Eglise, qui domine et devance la raison humaine, fait néanmoins, comme Dieu même, toutes choses de manière à contenter pleinement la raison ; et l'humanité, si aisément rebelle à la raison, finit cependant par porter ce joug qui la contrarie. De même que la raison se soumet à Dieu, l'humanité se soumet à la raison. Après tous leurs écarts, la raison et l'humanité trouvent qu'il est plus

sage, plus grand et plus doux d'obéir; et c'est par là que le genre humain livré aux tempêtes de la liberté dans les ombres de sa connaissance imparfaite, ne périt pas, mais marche vers le plein jour.

Nous sommes dans la chute, dans la liberté et dans la nuit, trois causes de destruction qui rendent l'infaillibilité nécessaire. Pour ne pas périr, il nous faut un réparateur, un chef et un phare. L'infaillibilité est nécessaire; donc elle est visible et elle est certaine. Dieu y a pourvu, autrement nous n'aurions pas de Dieu que la raison pût croire, et nous discuterions sans aucune utilité sur le Pape et sur le Concile. Mieux vaudrait appliquer toutes les forces de l'intelligence humaine à chercher un topique contre la moindre des infirmités corporelles qui nous dénoncent la perpétuelle dissolution de cette matière déçue dont nous sommes formés, *quasi vestimentum quod comeditur a tineâ*.

L'infaillibilité existe, et elle existe, nous ne dirons pas dans un seul homme, mais dans un seul dépositaire. L'exemple en est permanent dans l'histoire de l'humanité élue. Adam, chassé du paradis, est le dépositaire infaillible de la promesse. C'est tout ce qu'il faut au monde pour traverser la première période de ses défaillances sans fin. Adam garde la promesse, il la transmet et cette lumière ne s'éteint pas. Cependant le monde, l'esprit moderne, se pervertit de plus en plus. Les eaux du déluge sont amoncelées dans la colère divine, elles vont se répandre. Dieu parle à Noé, et le fait infaillible pour le salut du genre humain. Noé affirme la vérité de Dieu, il avertit les pécheurs de leur perte prochaine, et il construit l'arche.

Noé, figure du Christ et figure de Pierre! mais Pierre gouvernera lui-même une arche plus miséricordieuse; elle demeurera ouverte et quiconque ne voudra point périr y pourra entrer, et le nouveau Noé lui tendra la main.

En vertu de son infaillibilité, Noé construit l'arche sans délibération ni conseil. On le raille, il poursuit. Il emploie à la construction de l'arche des ouvriers qui n'y entreront point, prophétique et perpétuelle destinée de ceux d'entre le monde que Dieu emploie aux œuvres de l'Eglise et qui ne veulent pas être de l'Eglise. L'arche est faite, et la promesse donnée à Adam franchit le déluge pour être encore le phare et l'espérance du genre humain recommençant. Les eaux descendent: la colombe rapporte le hameau d'olivier qui avait conservé ses feuilles sous les ondes du châtiment, comme Dieu avait conservé son amour dans le débordement de sa colère. Noé sort, il plante la vigne, d'où sortira la matière du sacrifice eucharistique, il maudit le fils qui n'a pas respecté l'infirmité paternelle, il partage la terre à ses enfants. Il agit sans conseil, et ce qu'il a fait demeure.

Après Noé, l'infaillibilité, errante et temporaire parmi les affirmateurs de la promesse, se pose ça et là, mais toujours sur un homme à qui Dieu a parlé. On ne voit point de corps délibérant infaillible. La première assemblée délibérante dont on trouve une trace dans l'histoire, délibère contre Dieu et bâtit Babel contre Dieu et ainsi advint la confusion des langues.

Abraham est fait infaillible, et l'infaillibilité se concentre en quelque sorte dans la race de cet ami de Dieu. Elle est un moment donnée à Lot pour le salut de sa famille, avant le désastre de Sodome, image du déluge de feu prédit comme dernier châtement de la race humaine; elle couronne de rayons sublimes la tête de Job, petit-fils d'Esau; mais elle demeure davantage à la lignée plus fidèle. Après Isaac, Jacob et Joseph, pasteur du peuple, inspiré de Dieu, Moïse est pleinement investi de l'infaillibilité. On ne voit autour de lui aucun conseil. Dieu lui parle, il obéit. Quelle délibération a précédé la sortie de l'Égypte, dans quelles discussions s'est formée la loi du Sinai? Donoso Cortés remarquait que ce grand Moïse n'eût pu réussir à rien en face d'une assemblée délibérante; il était bègue, et Aaron, qui n'était qu'orateur, parlait pour lui.

Moïse institua des juges pour le peuple, il n'y prit point de législateurs. Si l'on veut savoir quels conseillers lui eut donné le peuple, l'Exode nous le dit. A la première station après le passage de la mer Rouge, ce peuple, délivré de la cruelle servitude égyptienne, murmura contre son libérateur. Les eaux qu'ils trouvèrent en ce lieu étaient amères; ils l'appelèrent *amertume*, et dirent: Que boirons-nous? A la seconde station, sur les confins du désert de Sin, le quinzième jour du second mois après le départ, les murmures redoublèrent:—“ Plut à Dieu, dirent les fils d'Israël, que nous eussions péri en Égypte, lorsque nous étions assis devant les marmites pleines de viande, et que nous mangions du pain à satiété, puisque vous nous avez conduits en ce désert pour faire mourir de faim tout le peuple!” Dieu même, éloignant ces insensés et ces lâches, ne voulut traiter qu'avec Moïse; et défendit au peuple de gravir la montagne, et même d'y toucher, sous peine de mort.

Ainsi Moïse reçut la loi toute entière de la bouche de Dieu, et Moïse la transmet au peuple. Cependant ce peuple, témoin de tant de merveilles et honoré d'une loi si sainte et si sage, ne cessa de murmurer.

Il regrettait toujours les jouissances matérielles de l'Égypte, et il fallut que de nouvelles générations se formassent dans le désert pour que la terre promise leur fut ouverte enfin. A l'exception de deux, aucun n'y entra, de tous ceux qui avaient vécu en Égypte. Moïse lui-même resta dehors, parce qu'un moment la voix de l'Égypte, la voix de l'esprit moderne l'avait ébranlé.

Par une volonté de Dieu, l'infaillibilité reste dans le peuple d'Israël, de deux manières. L'une est pour ainsi dire passive : c'est l'attachement du peuple à sa loi sainte, toujours reconnue infaillible et toujours adorée, même à travers des transgressions à peu près générales, d'ailleurs si sévèrement et néanmoins si miséricordieusement punies. L'autre est active : c'est l'inspiration prophétique, le commerce de Dieu avec certains hommes à qui il parle directement, et qui deviennent infaillibles durant l'extase dont ils sont favorisés. Jésus-Christ se soumet à l'infaillibilité de la loi et des prophètes ; il ordonne d'écouter leurs interprètes si indignes qu'ils soient devenus, "parce qu'ils sont dans la chaire de Moïse."

Enfin l'infaillibilité est créée avec et pour le monde nouveau, par celui que l'Eglise appelle le Père du siècle futur, le maître de l'homme, de la vie et de l'éternité. Elle ne sera plus errante et intermittante, en quelque sorte, comme elle l'a été, mais permanente et fixée en son lieu connu et éternel. "Tu es Pierre," non pas tu seras, non pas tu deviendras, non pas tu te feras : Tu es Pierre ! "J'ai prié," non pas je prierai, non pas j'ai prié jusqu'à un certain temps : J'ai prié pour Toi à toujours ! "Confirme tes frères," non pas, demande-leur si tu es toujours Pierre, et s'il est toujours vrai que je te l'ai dit et toujours certain que j'ai prié pour toi. Car alors où serait Noé, où serait Moïse, où serait Jésus-Christ, et à qui ira le monde, si Pierre n'est pas tout à la fois Noé et Moïse et le Christ, celui à qui Dieu parle et qui parle pour Dieu, celui qui peut lier et délier, celui qui peut ouvrir l'arche, celui qui peut dire : Voici la vérité et voici l'erreur ? Et si la parole de Pierre peut être incertaine, qui croirons-nous ?

La question a été mille fois posée, et il n'est pas d'état des choses ni d'état des esprits en face desquels elle n'ait été résolue, toujours de la même façon. Le ciel et la terre ont crié : Tu es Pierre ! et après dix-huit siècles, le ciel et la terre proclament encore que toute voix discordante s'est trompée.

On a vu des séparations. En face de l'hérésie obstinée, l'infaillibilité a été inflexible. Toutes les séparations ont abouti au même résultat. La vérité est restée entière, vivante et féconde ; l'erreur séparée est tombée sous une tyrannie abominable ou s'est engouffrée dans une abominable anarchie. Ainsi s'est accompli la menace de Dieu contre ceux qui voudraient gravir cet autre Sinaï, où le nouveau Moïse est seul appelé avec Aaron. "Que ni les prêtres ni le peuple ne fassent d'efforts pour monter vers le Seigneur, de peur que Dieu n'en détruise plusieurs."

Ceux qui prétendent aujourd'hui que cette prohibition est levée et que cet état est changé, disent par là même que la constitution de

l'Eglise est changée, bien plus, que la nature humaine aussi est changée. Et il faudrait en effet qu'un changement radical put survenir dans la nature humaine pour qu'un pareil changement put s'accomplir dans la constitution de l'Eglise. Il faudrait que la chute originelle fut complètement réparée et la puissance du mal complètement abolie, que la passion n'eût plus de prise sur les âmes également justes, que l'erreur n'eût plus de prise sur les esprits également éclairés et dociles. Alors en effet, à quoi bon le médecin s'il n'y a plus de malades, ni de maladies, le phare si tout le monde voit clair, le guide si tout le monde connaît et suit le chemin ?

Mais quelle que soit l'estime du *Correspondant* pour l'esprit humain moderne, assurément, il ne le croit pas encore parvenu à cet état d'infaillible lumière et d'indéfectible liberté.

Les principes et les conquêtes de 89 n'ont pas encore opéré ce miracle. Malgré le progrès très réel que le christianisme lui a fait faire dans l'intelligence et dans la vertu, le genre humain est en majorité ce qu'il était avant le déluge, lorsqu'il se raillait des avertissements de Noé ; ce qu'il était après le déluge, lorsqu'il délibérait de se construire une demeure où ne put monter la colère de Dieu ; ce qu'il était à la sortie de l'Egypte, lorsqu'il murmurait contre Moïse et regrettait les ignobles félicités de la servitude. Il a toujours besoin de Noé, toujours besoin de Moïse ; il lui faut toujours un guide, définitif infaillible de la vérité.

La privation de ce guide accuserait la miséricorde divine ; son existence, mais à l'état de dispersion et pour ainsi dire de suspension dans la masse humaine, accuserait sa prudence. La prudence de Dieu fait partie de sa miséricorde ; il doit y avoir un point où la raison humaine ne puisse pas risquer de se tromper. Prétendre que c'est le Concile qui est le guide, et non pas le Préposé immortel, toujours présent, toujours visible que la prudence divine a institué pour convoquer, présider et confirmer le Concile, quelle contradiction !

En reconnaissant au Pape le droit de convoquer le Concile, nécessité à laquelle on ne peut échapper, on confesse déjà son infaillibilité personnelle. On confesse aussi par là que pour ôter au Pape cette infaillibilité qu'on lui nie et qu'on lui attribue en même temps, il doit tout à la fois se la reconnaître et se la nier lui-même, toujours infailliblement. Rien n'étant valable dans l'Eglise que par le consentement du Pape, il ne peut cesser d'être cru infaillible qu'en déclarant infailliblement qu'il ne l'est pas ! Or, comme il a dit et cru le contraire pendant dix-huit cents ans, et que toute l'Eglise, tantôt réunie, tantôt dispersée, n'a cessé de le croire et de le dire avec lui, ce serait toute l'Eglise qui proclamerait qu'elle ne peut se tromper,—et qu'elle s'est toujours trompée !

Par cette contradiction si violente et si monstrueuse, et par sa conséquence, la substitution du Concile au Pape, on charge la rebelle raison humaine d'un miracle autrement lourd et dur que le miracle de cette infailibilité personnelle que l'on prétend ne pouvoir comprendre. L'infailibilité naissant à une date fixe dans la foule des Evêques, convoqués non plus par le Saint-Esprit, mais par le calendrier; et cette foule déléguant son infailibilité pour le temps où elle cessera, c'est-à-dire, durant l'intervalle de ses réunions, à une autre foule qui sera allégée des soucis et partant privée des grâces et des lumières que procure le gouvernement des troupeaux, voilà ce que nous représentent la périodicité et la permanence conciliaires. C'est là ce que l'on peut appeler un dogme vraiment nouveau, un dogme dont il n'existe pas de trace dans l'antiquité, par conséquent un dogme faux. Quant l'Eglise flétrit un hérésiarque, quelle qualification lui donne-t-elle? Elle l'appelle un *novateur*. Est-ce que cela aussi doit être changé?

A quel moment de l'histoire le Pape a-t-il été traité de novateur? Quel Concile, quel docteur de l'Eglise a élevé cette accusation contre le Pontife romain? Interprète de la tradition, Pierre n'est pas et ne peut pas être plus novateur que l'Esprit-Saint lui-même qui lui révèle la tradition et qui en éclaire les antiques témoignages. Pierre ne parle jamais le premier, et même lorsqu'il dit une chose qui n'a jamais été entendue, il ne la dit pas le premier: *Dicit ei (Jesus): Beatus es Simon Barjona: quia caro, et sanguis non revelavit tibi, SED PATER MEUS qui in cælis est.*

Observons que ce Pierre, déchu et relégué à de vains honneurs, resterait pourtant la source de la juridiction. Lui par qui les Evêques sont véritablement pasteurs, et qui assigne à chacun son troupeau, il continuerait de fabriquer des infailibles et donnerait ainsi à ses frères ce qu'il n'a pas.

Nous abandonnons ici notre dessein, et nous ne voulons pas pousser jusqu'au bout l'examen pratique des nouveautés que " la Rédaction du *Correspondant* " nous propose. Cet examen nous ferait trop franchir les bornes d'un article de journal, et il serait difficile, dans la rapidité de marche qui nous est imposée, de garder toute la gravité que requiert un pareil sujet. On voit d'ici, en gros, quelle affaire deviendrait l'élection des Evêques, quelles intrigues entoureraient le Concile périodique et le Concile permanent, quelles réclamations indomptables contre les décrets rendus et qui ne confirmerait plus et n'interpréterait plus une autorité certaine.

On verrait promptement naître l'esprit national, puis l'esprit provincial, puis l'esprit diocésain; on verrait bientôt chaque Evêque se déclarer Pape, et plus vite encore chaque fidèle insurgé. Tous

voudraient monter au Sinaï ; et suivant la logique débridée de la raison humaine, l'unité de l'Eglise périrait avec l'infaillibilité. Mais à quoi bon considérer davantage ces extrémités folles ? Ni Dieu, ni le bon sens, après Dieu et d'accord avec Dieu, maître des choses humaines, ne le veulent ainsi. Et les hommes d'esprit et de bonne foi qui proposent ces routes insensées, n'ont besoin que d'y faire encore quelques pas pour reculer avec épouvante.

Parmi les idées qui les égarent, deux surtout sont acceptées d'eux trop légèrement. Il y a d'abord une idée de liberté. Une idée ! nous devrions dire un mot. La liberté n'est que dans l'ordre, et le mot de liberté, de la façon dont ils l'entendent, est presque toujours hors de l'ordre. Ils disent avec raison que l'Eglise a besoin de liberté. Oui, sans doute, et nous croyons que personne ne l'a dit plus que nous-mêmes. La liberté est le droit souverain de l'Eglise, son souverain bien, son souverain besoin, et parce qu'elle est le droit, le bien et le besoin souverain de l'Eglise, cette même liberté de l'Eglise est le droit, le bien et le besoin souverain du monde.

Nous disons même que la liberté de l'Eglise suffit au monde, parce que nulle liberté n'est possible sans celle-là, et que toute liberté véritable, appuyée, remparée et défendue, découle invinciblement de celle-là. Mais la liberté de l'Eglise en elle-même et contre son chef, c'est-à-dire, contre elle-même, la liberté de le réduire, de résister à ses décrets, de les réformer, de les casser, c'est là ce que nos contradicteurs entendent tout de suite, et ce que ni la foi ni la raison n'indiquent pas, et ce que le temps ne requiert pas, et tout au contraire. Cette liberté supposerait l'Eglise faillible, elle ne l'est point.

L'Eglise a traversée et traversera les âges, parce que ni son Chef ne peut faillir dans l'enseignement, ni elle dans l'adhésion et dans l'obéissance. Il y aurait lieu ici de raconter l'apologue des membres et de l'estomac, si l'Eglise existait purement, suivant les lois de la nature charnelle. Mais dans l'Eglise il n'y a pas de membres révoltés et qui discutent. Le membre révolté ne raisonne plus et n'entend plus la raison, il est mort, il tombe, et le corps reste vivant et entier.

Une autre cause de trouble dans les esprits, est la définition fautive, à beaucoup d'égards, qui présente l'Eglise comme une monarchie tempérée d'aristocratie. On se dit que si elle est tempérée d'aristocratie, la proportion des "tempéraments" peut donc être changée, que même l'aristocratie peut dominer, et, suivant une certaine marche des institutions humaines, ou se concentrer en oligarchie ou s'élargir en démocratie. Mais la définition de Bellarmin est une définition politique et non pas canonique. Elle est fort contestée parmi les théologiens. Suivant Bolgeni, l'Eglise dispersée est aristocratique ; réunie autour de son Chef, elle est monarchique.

Ces subtilités, dont nous ne prétendons pas méconnaître l'importance, nous paraissent cependant meilleures pour l'école que pour la pratique.

L'Eglise est l'Eglise et ne saurait complètement être assimilée à rien d'humain. Elle est Jésus-Christ continué. Elle est l'image vivante de la très sainte Trinité, qui est une, et qui n'a nul besoin de se tempérer elle-même par des classements marqués de l'une ou de l'autre des trois personnes divines, qui sont un seul Dieu. S'il fallait chercher une image, c'est le patriarcat, le gouvernement de la famille, plein d'amour et de lumière, et les seuls mots qu'on y entende sont les mêmes qu'au Ciel : *Amen ! Alleluia !*

Pour nous résumer, l'infaillibilité a toujours été sur la terre comme le premier besoin du monde ; elle a toujours été connue et acceptée de ceux qui avaient et qui voulaient garder la vie, qui est de connaître Dieu et de le servir ; elle a toujours été librement donnée de Dieu et toujours personnelle ; mais jusqu'au Rédempteur elle n'a existé pour ainsi dire que par figures isolées. Le Christ l'a accomplie comme il a accompli toutes choses ; il l'a fixée sur la Pierre, et elle y demeure à jamais, et là sera prononcée la parole de lumière que répètera plein d'amour le dernier confesseur, le dernier martyr et le dernier élu.

L'Univers.

LE MARIAGE CIVIL EN ANGLETERRE.

Un article où nous exprimions le désir de voir les catholiques manifester leurs sentiments sur le mariage civil, a mis en gaité le *Journal des Débats*. Rappelant ce que les Polonais firent contre la tyrannie moscovite, nous conjecturons ce qu'à notre place ils feraient contre la tyrannie libérale, mais nous ne primes pas la peine d'expliquer compendieusement quelle conduite serait mieux adaptée à nos mœurs et à nos usages. C'était oublier à tort qu'au *Journal des Débats* on n'entend pas à demi mot. Il faut donc bien expliquer les choses, et lui dire d'où vient que son rire n'est pas franc, ni exempt d'inquiétude.

En attaquant le mariage civil, on touche à une trouvaille du terrorisme guillotineur, devenu ensuite l'arche sainte du terrorisme phraseur. Témérité inouïe, crime impardonnable, qui rend indigne de vivre ! Quand les Jacobins décrétèrent l'abolition du christianisme, ils n'étaient pas encore assez mûrs pour se défaire de tout préjugé sur l'article de la

famille ; si peu que valussent les femmes capables de s'unir à de pareils bandits, il fallut leur assurer un sort, ainsi qu'à leurs enfants, et faire quelque distinction d'avec les concubines et les bâtards. Forcé fut aux citoyens montagnards d'inventer quelque machine libérale, égalitaire et fraternelle pour remplacer le sacrement proscrit au nom de la liberté. Satan, esprit illuminateur de l'époque, eût bientôt trouvé ce qu'il fallait : une parodie, où le maire officia à la place du curé. La loi du mariage civil n'est donc pas une loi de liberté, elle est née entachée de proscription et de sang. Les démolisseurs la conservèrent quand, devenus maîtres des ruines, ils s'en firent les conservateurs. Ils ne pouvaient renier leur œuvre sans renier leurs femmes et leurs enfants.

Que le mariage civil soit ridicule et grotesque, personne n'en disconvient. Ses plus chauds partisans ne sont pas les derniers à dauber l'écharpe de monsieur le maire, et la lecture bredouillée ou ânonnée des articles 212 à 226 du Code Civil "sur les droits et les devoirs respectifs des époux." Mais où on nous donne le démenti, à nous catholiques, peu habitués à mentir, c'est quand nous soutenons que cette institution libérale est une gêne pour notre liberté religieuse. Vous êtes bien libres, d'aller devant un prêtre, nous dit-on. N'est-ce pas une gêne déjà que de nous astreindre à une cérémonie peu sérieuse au moment que nous tenons pour le plus sérieux et le plus décisif de la vie ? Et le jour où notre religion s'efforce d'élever notre âme en y faisant dominer le sentiment chrétien, n'est-il pas odieux de nous forcer, de par la loi, à être les comparses d'une imitation sacrilège du sacrement que nous allons recevoir ? N'est-ce pas une singerie du vrai mariage, cette présentation des époux à la maison commune, devant un maire plus ou moins respectable, qui pontifie en écharpe, son bureau pour autel, son greffier pour acolyte et son Code pour Evangile ? La police empêche les charivari, en quoi elle fait son devoir ; mais alors comment se fait-il que l'on garde précieusement une cérémonie inutile, inconnue à nos pères, et qui n'est autre chose qu'un charivari donné à nos sentiments intimes de chrétiens et d'époux ? Est-ce de la liberté ?

Est-ce pour cause de liberté qu'il faut aller en un lieu où l'on n'a que faire, répondre à des questions d'un homme public, mais incompetent, et s'entendre déclarer par ce magistrat qu'on est marié, quand on sait très-bien qu'en conscience on ne l'est pas ? Ce n'est que devant la loi, dira-t-on : mais qu'est-ce qu'une loi en contradiction flagrante avec la conscience ? N'y a-t-il pas là quelque chose de souverainement choquant ? Que le premier venu à qui un jeune homme et une jeune fille annoncent leur intention de s'épouser, s'avise de leur déclarer que d'après cela il les regarde et ils peuvent se regarder comme mari et femme ; quelle sera l'attitude du jeune homme, gardien de l'honneur et

de la pudeur de sa fiancée ? Pour plus d'un il y aurait matière à soufflets. Or, l'officier de l'état civil, pour des chrétiens, en ce qui concerne le mariage, est le premier venu. Mais chut ; n'y aurait-il pas quelque journaliste d'esprit pour s'imaginer que nous conseillons envers les maires ce procédé violent, parfaitement inutile, peu conforme à la charité et infiniment séditieux ? Sans exciter personne à souffleter le célébrant, il n'est pas défendu de réclamer que les devoirs de leur charge n'obligent plus messieurs les maires de nous jeter à la face de ces incongruités. Rien n'inspire davantage le mépris de la loi et de l'autorité que lorsqu'elles se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

Et l'Etat institue des empêchements au mariage. Mieux encore, il donne ou refuse des dispenses, affaire, s'il en fut, propre au pouvoir spirituel, au pouvoir des clefs. Qu'on se figure M. Baroche ou l'Empereur Napoléon III permettant ou défendant à deux citoyens de se marier. En quoi cela engage-t-il la conscience ? Et pourtant il faut en passer par là. Nous pourrions nommer deux malheureux à qui l'Eglise, dans sa miséricorde, avait permis le mariage au degré de beau-frère et belle-sœur. De l'Etat, qui n'a pas des entrailles de mère, et qui se tient à cheval sur ses réglemens, ils eurent un refus. Ils vivent dans le péché, n'ayant pas eu le courage de rompre leur union coupable, après que le remède offert et accepté leur a été arraché des lèvres. Ils y avaient droit cependant, une fois obtenu de l'autorité qui, pour des catholiques, est ici la seule compétente. Et s'ils se damnent, il y aura de leur faute sans doute, mais plus encore de la loi, qui leur ôte une liberté régulièrement acquise. C'est ainsi que l'intervention de l'Etat protège la liberté religieuse.

Est-ce de la liberté de conscience et des cultes, quand, après le mariage civil, une des deux parties refuse à l'autre le vrai mariage ? Est-ce de la liberté que la victime de ce guet-apens reste enchaînée toute sa vie par un lien qui ne lie pas en conscience, mais que la loi civile lui impose contre sa volonté et contre le droit naturel et divin ?

Est-ce encore la liberté de conscience qui soumet à des juges civils les cas de conscience si difficiles que soulèvent les procès en séparation ? La question si l'on peut ou non s'éloigner d'un époux à qui l'on s'est engagé pour la vie, est de celles qui intéressent la conscience dans ce qu'elle a de plus intime, et qui dépend le plus de l'ordre divin. Quelle que soit la sagesse d'un tribunal laïque, elle ne peut suppléer à son incompétence dans des questions où le droit et le devoir sont en lutte, se disputant toute la suite de deux existences, même au delà de cette vie, et l'avenir d'une famille.

Mais ce qui insulte encore plus au sens chrétien, c'est l'espèce de mépris qu'affecte la loi envers le sacrement institué pour être la base

de la famille, et, par suite, de la société, qui l'a été pendant dix huit siècles, et qui, Dieu merci, le sera toujours quoi qu'on fasse. La loi révolutionnaire le regarde comme n'existant pas, ne lui laisse produire aucun effet civil. Nous ne craignons pas de le dire, c'est là un outrage public et permanent, quoique légal mais non légitime, à la religion de la majorité des Français. En même temps le peuple est trompé : on l'habitue à voir le principal dans l'acte de l'état civil, et à faire du sacrement la chose accessoire ; on lui apprend à s'en passer.

Voilà ce qui fait du mariage civil un des bijoux qui brillent d'un éclat sinistre dans le trésor des lois révolutionnaires. Si l'on va au fond des choses et au fond des cœurs il n'y a pas d'autre motif qui attache tous les ennemis de l'ordre et de la religion à cette loi d'origine terroriste comme à un palladium. Elle n'a sérieusement de raison d'être et de durer que parce qu'elle insulte à l'institution divine de la famille et au sens chrétien. Si l'on ne voulait que pourvoir à la liberté des cultes et même à celle de n'en point avoir, les moyens ne manqueraient pas. Nous ne sommes pas de ceux qui regardent cette liberté comme un bien, ni de ceux qui citent l'exemple de l'Angleterre à tout propos ; mais vis-à-vis du *Journal des Débats*, ce double argument *ad hominem* est sans réplique. Qu'il fasse connaître à ses lecteurs, seulement par une courte analyse, le rapport de la commission royale chargée d'étudier les réformes à introduire dans les lois du mariage pour mettre fin aux disparates, aux anomalies et aux dangers de la législation diverse des trois royaumes.

Cette commission a conclu comme nous avons annoncé d'avance qu'elle le ferait. Le mariage civil se présentait naturellement avec son uniformité, qui passe le niveau sur toutes les croyances. Mais l'idéal du rationalisme n'a point été du goût de la commission. En Angleterre principalement, où l'esprit irréligieux et rationaliste a plus gagné qu'en Ecosse et qu'en Irlande, quelques esprits mal faits n'auraient pas mieux demandé que de l'introduire. Un premier pas était fait déjà par l'institution des *registrars* ; il n'y avait qu'à l'étendre. Au contraire, la commission propose le sage parti de restreindre son action. L'usage en restera à ceux qui n'ont ni foi ni loi, ou qui appartiendraient à quelque secte tellement minime que l'existence n'en puisse être reconnue.

“Ceux qui tiennent absolument à tout séculariser,” dit le *Standard*, et ce n'est pas nous qui le lui faisons dire,—“peuvent aller au bureau du *registrar* et conclure leur marché aussi simplement et sans plus de cérémonie que s'ils achetaient un cheval dans une foire ou que s'ils négociaient des titres à la banque d'Angleterre.” Voilà pour les athées de toute dénomination. Pour ceux qui croient en Dieu, la

commission propose de donner la sanction légale à toutes les unions contractées devant les ministres des cultes reconnus, en dehors de la présence du *registrar*, moyennant les précautions nécessaires contre les mariages clandestins. Cet officier civil n'aura donc plus à intervenir dans les mariages catholiques, pas plus en Angleterre et en Écosse qu'en Irlande. La défense aux prêtres catholiques de faire les mariages mixtes sera levée, ce qui couperait court "aux scandales honteux, dit encore le même journal, dont le procès de Yelverton a été si fertile." Ce que propose la commission paraît de nature à satisfaire tout le monde, à l'exception peut-être des *registrars*. Ils perdent là de bonnes occasions d'aller en ville, pour emprunter une expression qui n'est pas de nous.

C'est ainsi que la commission anglaise a entendu la liberté, en accordant des réformes justes et désirées. Seuls, les Écossais devront renoncer aux mariages par-devant le forgeron, sacrifice qui ne sera pas regardé comme une calamité publique. Ce n'en serait pas une non plus que la suppression du mariage par-devant le maire. Une trotte à l'hôtel de ville avant de se marier n'importe pas du tout à la liberté des cultes, dont on fait tant de bruit, et qu'on ferait mieux de nous accorder. La reculade que va faire le mariage civil en Angleterre est d'un bon exemple. C'était, croyons-nous, ce qu'on pouvait faire de mieux en l'état. "Le sentiment public, dit le *Guardian*, s'est formellement prononcé contre l'institution continentale. Voulant donner une base uniforme à la législation relative au mariage, la commission a dû laisser de côté cette rêverie théorique, et adopter un système qui s'accorde davantage avec la pratique actuelle, et soit mieux en harmonie avec le sentiment religieux."

Demander en France, pour le sacrement de l'Église catholique, le même respect et la même protection qu'il obtient en Angleterre, est-ce une exigence exorbitante? La volonté seule manque aux gouvernants, pour tarir une source d'immoralité scandaleuse. Du reste, c'est une affaire de temps. N'en déplaise à messieurs de la libre pensée, en dépit de leurs clameurs, tôt ou tard nous finirons par recouvrer la liberté du mariage chrétien, et quelques autres libertés religieuses.

A. DE LANSADE.

L'ENFANT PERDU.

Septembre a fini son cours ; octobre, avec les longues soirées, a commencé le sien, asseyons-nous donc autour du foyer où la flamme ne brille pas encore, et, sans plus de préambule, je commence.

Que les mères sensibles se rassurent, ce récit ne les conduira ni dans les déserts brûlants du Sahara, ni dans les steppes glacés de la Russie. Il s'agit simplement d'un enfant perdu dans le jardin de Luxembourg.

Quoi ! dira-t-on, est-il possible de se perdre dans le jardin du Luxembourg revu, corrigé et rétréci sur le plan nouveau adopté par l'édilité parisienne ?—Je ne discute pas avec les incrédules, je raconte. Rien de plus entêté après un chiffre qu'un fait : veuillez donc écouter mon récit.

René, qui vient d'atteindre sa septième année, n'est pas un méchant enfant, mais c'est un hardi garçon, hardi jusqu'à la témérité, qui ne doute de rien, et qui doute surtout très-peu de lui-même. En outre, c'est un fils unique, et sa jeune mère, sans négliger dans l'occasion de lui adresser de sages discours, a le tort de toujours lui céder. Elle parle, mais elle n'agit pas, et René sait d'avance qu'après avoir écouté ou fait semblant d'écouter les discours maternels, il obtiendra ce qu'il veut par une bouderie prolongée ou par une caresse habilement placée. La moue va si mal à sa bouche aux lèvres roses, que la mère, qui désire qu'on trouve son enfant joli, lui cède de peur de l'enlaidir. Tout jeune qu'il est, René a déjà beaucoup lu, il a lu les *Aventures du capitaine Hatteras* ; il ne rêve que voyage au pôle Nord, sa mère l'a trouvé un de ces derniers jours écrivant en demi-gros à M. Lambert pour savoir si celui-ci voudrait l'emmener dans son expédition. Après le récit du voyage du capitaine Hatteras, il a lu l'abrégé de celui du docteur Livingstone et de Speke dans l'Afrique centrale. Quand il eut achevé le livre, sa mère le trouva songeur et presque mélancolique.

—Qu'as-tu donc, mon enfant ? lui dit-elle.

—Tu verras, maman, répondit-il avec une généreuse indignation qui rappelait celle d'Alexandre devant lequel on racontait les victoires de Philippe, tu verras, maman, que ces gens-là voyageront tant et si loin qu'ils ne me laisseront rien à découvrir !

—Bah ! dit la mère en riant, il y a toujours quelque chose à décou-

vrir dans ce monde ; souviens-toi de Gulliver abordant dans une île où les hommes sont hauts comme des clochers.

René fit la moue.

—Ce sont là, dit-il à sa mère en se cambant sur sa hanche, des contes bons pour les enfants.

—Et qu'es-tu donc, mon chéri ? Dieu merci tu n'es pas encore un homme, car ta pauvre mère aurait des rides et n'aurait plus ni cheveux ni dents.

—Si je ne suis pas un homme, je veux le devenir le plus tôt possible. Cela n'humilie d'être toujours traité comme un bébé de trois ans. Voyez, maman, quand les ailes poussent aux petits oiseaux, ils quittent leurs nids, et leurs mères ne les retiennent pas.

—Es-tu bien sûr que tes ailes soient déjà poussées, cher petit aiglon ?

—Tenez, maman, je cours plus vite que ma bonne ; l'autre jour, elle n'a pu m'attrapper, et quand elle est arrivée à la maison, cinq minutes après moi, elle était hors d'haleine.

—Mon enfant, lui dit la mère qui crut le moment opportun pour lui adresser un de ces petits discours que René écoutait plus ou moins patiemment, quand les ailes poussent aux petits oiseaux, l'instinct leur arrive en même temps, et cet instinct, présent de Dieu, est aussi sûr chez la nouvelle génération qui vient, que chez la génération qui l'a précédée. Il n'en est pas de même pour ceux de notre race ; notre guide à nous, notre flambeau, c'est la raison, don plus élevé, flambeau plus lumineux, mais qui met plus de temps à acquérir tout son éclat. Dieu, qui connaît le cœur des mères, a voulu que vous eussiez plus longtemps besoin de nous pour que nous puissions vous garder plus longtemps sur nos genoux, mon bien-aimé.

Puis la jeune mère ajouta avec un geste charmant d'indicible tendresse, en soupirant intérieurement, plutôt qu'en prononçant les vers de Beauchesne :

Enfant aimé du ciel, ne grandis pas trop vite,
Garde longtemps encor ta robe de lévite,
Au papillon tes pleurs, à l'oiseau tes baisers,
Et sois longtemps encore à mûrir tes pensées !
Ne creuse pas trop tôt dans la science humaine :
La science, c'est l'âge, et l'âge, c'est la peine.

René avait écouté avec une patience exemplaire le petit sermon maternel et les vers de Beauchesne. Il se sentait digne d'une récompense, et, comme il allait toujours droit au fait, cette récompense, il la demanda aussitôt :

—Maman, dit-il de son ton le plus câlin, si tu me menais promener aujourd'hui au Luxembourg sans ma bonne ?

—Et pourquoi sans ta bonne, mon chéri ?

—C'est si humiliant d'avoir une bonne à mon âge !

—Pourquoi donc humiliant ?

—Sais-tu bien ce que me disait l'autre jour mon grand cousin Adolphe, qui est tout fier d'être au collège et d'avoir treize ans ?

—Non, en vérité. Et que te disait donc ton grand cousin Adolphe ?

—Je lui avais parlé du voyage du docteur Livingstone en ajoutant que, quand il repartirait pour l'Afrique centrale, j'espérais bien pouvoir aller avec lui. "Pourquoi pas ?" me dit-il en me riant au nez. On enverra avec toi ta bonne pour te coucher tous les soirs à huit heures après t'avoir donné un peu d'eau sucrée à la fleur d'oranger, et pour t'habiller le matin. Cela fera un très-bon effet dans les journaux quand on y lira ce qui suit : "Le docteur Livingstone, M. René et sa bonne sont arrivés ce matin aux sources du Nil." Tenez, maman, j'étais si en colère que je crois que je l'aurais battu. En m'emmenant seul au Luxembourg, vous lui prouvez que je puis me passer de ma bonne, et je vous en serai si reconnaissant, je vous aimerai tant, ma petite maman !

Il n'en fallait pas tant pour toucher la jeune mère. Il fut donc convenu qu'on laisserait la bonne à la maison et que la mère ferait seule avec son fils une excursion au Luxembourg, jardin où elle n'avait pas coutume de le conduire parce qu'elle demeurait sur la rive droite de la Seine.

On partit de bonne heure. En chemin, la mère demanda à l'enfant la promesse solennelle de ne pas s'écarter d'elle.

—Je m'assiérai, lui dit-elle, au pied d'un oranger, et je ferai de la tapisserie. Toi, tu joueras autour de moi de manière que je puisse toujours te suivre des yeux. Quand ta bonne est là et que tu t'écartes, elle se lève pour te surveiller, et me quitte pour être toujours avec toi ; elle t'a élevée, je compte presque autant sur sa tendresse que sur la mienne. Mais aujourd'hui, je serai seule, ne va donc pas t'éloigner de moi, car tu pourrais te perdre dans ce jardin que tu ne connais pas et où je suis allée moi-même peu souvent. Si nous n'allions plus nous retrouver, mon bien-aimé, j'en deviendrais folle de douleur !

L'enfant, comme un avocat qui a gagné sa cause, promit tout ce qu'on voulut. Sortir sans sa bonne, quel honneur et quel bonheur ! Il se sentait grandi de six pieds. Désormais, son cousin Adolphe ne pourrait plus le poursuivre de ses plaisanteries. Il avait lu dans un abrégé d'histoire que les enfants des princes sortaient à sept ans des mains des femmes pour être remis dans les mains des hommes. Dans

sa pensée, cette promenade au Luxembourg, seul avec sa mère, équivalait à cette cérémonie.

Voilà la mère et son fils au Luxembourg. La mère s'assoit près d'une caisse d'oranger dans cet hémicycle creusé au centre du jardin, en face du palais, et que le parfum des fleurs et la fraîcheur des jets d'eau rendent très-agréable. Elle n'a que quelques marches à monter pour entrer dans la grande allée qui côtoie les cirques de verdure où l'on joue au ballon, et elle a sous les yeux les jardins inférieurs entrecoupés de bassins qui s'étendent devant la façade du palais. La mère travaille à sa tapisserie et René, d'abord fidèle à sa parole, s'amuse autour d'elle, tantôt en jouant aux billes, tantôt en faisant rebondir son ballon. Toutes les cinq minutes, il quitte son jeu pour venir embrasser sa mère, qui se félicite d'avoir cédé à une innocente fantaisie, et se répète en elle-même que c'est par la douceur et l'indulgence qu'on gagne le cœur des enfants. Pourquoi contrarier ces charmantes petites créatures qui nous aiment et que nous aimons? Les contrariétés et les contradictions viendront assez vite, et les mères ne seront pas toujours là pour ôter les pierres du chemin que suivent leurs enfants. Rendons-les donc heureux pendant que nous le pouvons.

Ainsi raisonnent beaucoup de mères pour justifier leur faiblesse et leur obéissance aux caprices de petits garçons volontaires. Est-ce raisonner qu'il faut dire?

Tout alla pour le mieux au commencement. Par malheur, une partie de ballon s'engagea dans un de ces cirques de verdure situés sous les grands arbres. René demanda la permission à sa mère de s'éloigner un peu plus d'elle et de monter sur la terrasse pour aller assister à cette partie, en promettant de revenir bientôt. Comme la caisse d'oranger n'était qu'à trente pas du cirque de verdure, la mère y consentit, et, comme elle savait René à peu de distance d'elle, suivant un jeu qui absorbait toute son attention, elle ne s'inquiéta pas de ce qu'il ne revenait pas. S'il tardait encore quelques minutes, elle se lèverait et elle irait le chercher.

Or, il arriva que pendant que la partie s'animait, le soleil, qui continuait à monter, commença à darder ses rayons en plein dans le cirque de verdure, de manière à éblouir les joueurs qui ne voyaient plus arriver le ballon. D'un commun accord, on convint d'aller chercher de l'autre côté de la grande allée un cirque de verdure qui se trouvait moins exposé aux rayons du soleil. La galerie suivit les joueurs, et René faisait partie de la galerie. Le voilà éloigné de sa mère et pour la première fois seul dans un jardin. Une pensée que lui envoya sans doute son bon ange lui vint à l'esprit, quitter le spectacle qui absorbait toute son attention et retourner à la caisse

d'oranger où il était attendu. Mais cette bonne pensée ne fut qu'un éclair qui s'évanouit bientôt. La présomption et l'orgueil prirent le dessus. Que dirait de lui son cousin Adolphe s'il apprenait qu'il n'avait pas pu se déterminer à rester seul jusqu'à la fin d'une partie de ballon ? C'est pour le coup qu'il lui conseillerait de ne jamais marcher sans tenir le jupon de sa bonne, et qui sait ? de se faire remettre un bourrelet et des liaières. Le moment de montrer qu'il devenait un homme était arrivé. A cette pensée, René se redressa. Il était fier de marcher dans son indépendance et dans sa liberté. Je ne dirai pas précisément de lui ce que dit Milton de nos premiers parents quand ils sortirent de l'Eden : Le monde s'ouvrit devant eux ! Je dirai seulement : Le Luxembourg s'ouvrit devant lui. Or, bien que le Luxembourg ait été rétréci et diminué dans sa longueur et dans sa largeur, il paraissait encore fort grand à René : la grandeur de la cage se mesure à la petitesse de l'oiseau.

La partie de ballon était finie. René marchait devant lui, il se disait qu'il retrouverait quand il le voudrait sa mère, et qu'il fallait d'abord agir en homme et montrer qu'il était capable de se suffire à lui-même.

Il rencontra d'abord une troupe de jolies petites filles qui, sous les yeux de leurs mères, dansaient et chantaient la ronde de *Berthe à la tête blonde* :

Connaissez-vous Berthe à la tête blonde,
Ange et lutin, folle mais douce enfant,
Si folle qu'en l'adorant on la gronde,
Si douce qu'on l'adore en la grondant ?

Il les regarda quelques minutes, non sans plaisir. Mais vint l'avant-dernier couplet qui lui fit froncer ses blonds sourcils :

Si bien courut Berthe à la tête folle
Pour disputer à l'abeille la fleur,
Suivre l'oiseau qui chante et qui s'envole,
Et le ruisseau qui répand la fraîcheur ;
Si bien courut qu'elle perdit sa mère.
Mais las ! Sa main s'engage en un buisson
Qui la déchire, en sa douleur amère
L'enfant gémit, l'écho seul lui répond :

Petites filles
Aux mains gentilles
Qui courez cueillir au jardin
Lilas et roses
A peine écloses
Sous les frais baisers du matin.

Mes hirondelles,
 Ployez vos ailes
 Et posez-vous sur le gazon.
 Ici Marie!
 Là Stéphanie!
 Écoutez bien ma nouvelle chanson.

Un membre du Corps législatif aurait demandé la parole pour un fait personnel. René, qui n'avait pas l'honneur de siéger au palais Bourbon, se contenta de trouver que l'écho était un impertinent : "Qu'il garde ses leçons pour les petites filles!" pensa-t-il. Puis il continua son chemin.

Le nez au vent, les mains dans les poches, et son ballon sous le bras, René s'éloignait de plus en plus, sans s'en apercevoir, de la caisse d'orange. Il s'arrêta en voyant un groupe d'enfants qui jouaient aux billes. Ils étaient tous plus âgés que lui, et leur toilette n'annonçait pas qu'ils appartenissent à la même classe de la société. C'était une troupe de ces apprentis que l'on rencontre à toutes les heures du jour dans les jardins publics et qu'on appelle les travailleurs, probablement parce qu'ils flânent une partie de la journée et qu'ils jouent pendant l'autre partie. L'amour du jeu ramène les enfants à l'esprit d'égalité, comme l'intérêt y ramène les hommes. René avait ses poches pleines de billes, parmi lesquelles il y en avait de marbre et même d'agate que sa mère lui avait données la veille. Il demanda au plus grand de la troupe à prendre part au jeu. On accueillit sa proposition, mais avec un méchant sourire qui aurait averti un observateur moins inexpérimenté qu'il se jetait dans un guêpier ; les casquettes n'aiment point les panamas et les blouses en veulent aux costumes élégants des enfants du monde. Au bout de quelques instants, un des vauriens de cette troupe proposa à René de jouer ses billes d'agate contre ses billes de pierre. Comme l'enfant refusa, on se jeta sur lui, on lui vola ses billes, et comme il voulut repousser les agresseurs, on le battit. Le pauvre René n'osa point appeler sa bonne qui était loin et sa mère qu'il ne voyait plus, de peur qu'on se moquât de lui ; mais il commença à comprendre que les parents sont bons à quelque chose, et que, pour déployer ses ailes, il faut que l'oiseau attende que ses plumes aient poussé.

Il s'éloigna tristement, en tenant sous son bras son ballon qui avait échappé au pillage, et, comme il avait envie de pleurer, il chercha un endroit écarté pour qu'aucun promeneur ne vît couler ses larmes. Que dirait son cousin Adolphe si par malheur il le rencontrait dans cet état ? Combien il se moquerait de lui ! René était vexé, ébranlé, mais il

n'était pas encore vaincu. Il ne voulait pas s'avouer qu'il n'était pas un homme. Il s'enfonça donc dans une allée solitaire qui longe la nouvelle grille construite pour séparer le jardin du Luxembourg de l'allée de l'Observatoire. Il n'avait pas goûté et la faim se faisait sentir. Il se souvint à propos que sa mère lui avait mis un gâteau dans la poche. Au moment où il l'en tirait pour le manger, un des mauvais garnements avec lesquels il avait joué aux billes venant à passer, donna un coup de poing dans le ballon, et s'en emparant s'éloigna à toutes jambes. Le chien du garnement, habitué comme son maître, à vivre de maraude, s'élança sur le gâteau que René dans sa surprise avait laissé tomber et s'enfuit en courant. Voilà donc le pauvre René sans ballon et sans goûter ! Ses réflexions devenaient de plus en plus tristes, et à partir de ce moment il fit le bon propos de retourner le plus vite qu'il pourrait auprès de sa mère. Mais il n'était pas au bout de ses épreuves.

Quoique le jardin du Luxembourg ne ressemble pas précisément au labyrinthe antique, et qu'il soit beaucoup moins étendu que les steppes glacés du pôle Nord où, le matin encore, René aurait voulu s'engager à la suite des hardis explorateurs qui partent pour cette expédition lointaine, un enfant peut encore se perdre dans ce dédale d'allées interrompues de corbeilles de verdure et de fleurs, avec ces terrasses qui dominent les parterres et cette multitude de promeneurs qui interceptent la vue. René se perdit donc ; de grosses larmes commençaient à tomber de ses yeux et restaient suspendues à ses longs cils comme des perles. Cédant au sentiment instinctif de la tristesse qui nous porte à éviter les regards et à chercher la solitude, il s'écartait le plus qu'il pouvait des promeneurs, et, tout en croyant se rapprocher de l'oranger près duquel il avait laissé sa mère, il s'en éloignait de plus en plus. On sait que le jardin du Luxembourg n'est pas aussi sûr que celui des Tuileries ; il y a des grilles qui ne sont pas gardées par des sentinelles, on y entre avec tous les costumes. Aussi, la mendicité y est-elle pratiquée en grand, et la mendicité de la pire espèce. De prétendus pauvres honteux qui n'ont pas de honte de persécuter les passants et qui poussent l'importunité jusqu'à l'obsession, s'attachent à eux comme les taons aux chevaux, guettent les promeneurs solitaires, et, au lieu de demander l'aumône, l'imposent. Depuis quelque temps une vieille femme d'une physionomie repoussante, au nez crochu comme le bec d'un oiseau de proie, aux yeux gris et méchants, et dont les dernières dents sortaient comme des crocs d'une bouche démeublée, attachait sur l'enfant perdu un regard méchant et inquisitif. Tout à coup, elle l'aborda, et lui serrant fortement le bras dans la dure étreinte de sa main osseuse :

—Que fais-tu là, garnement ? lui dit-elle. Tu m'as tout l'air d'un mauvais sujet qui s'est sauvé de chez ses parents.

—Mon Dieu, non, madame, répondit René tout tremblant ; au contraire, je cherche maman que j'ai perdue.

—Tu es un petit menteur, car ta maman m'a dit elle-même que tu t'étais sauvé, et elle m'a chargé de te ramener chez elle.

—Ah ! madame, si vous connaissez maman, elle vous récompensera bien de m'avoir ramené.

—Allons, dit la mégère, marchons vite.

—Mais vous savez donc où demeure maman ?

—Ne t'inquiète pas de cela, je n'ai pas de compte à te rendre. Marche, te dis-je, et plus vite que cela.

—Moi, je veux que vous me disiez où demeure maman, s'écria l'enfant exaspéré, où je ne vous suivrai pas.

—Ah ! tu me suivras pas, petit drôle !

En même temps elle lui asséna un violent soufflet sur la figure, lui arracha son panama, et tirant d'un grand sac une sale blouse, elle voulut la lui faire endosser en place de son costume.

René était un vaillant enfant. Le coup qu'il avait reçu au visage, le premier qui eût jamais atteint sa joue, lui fit le même effet qu'un coup de fouet produit à un généreux cheval de course. Il se révolta, se roidit contre la main de fer qui l'étreignait et cria de toute sa force : " Au voleur ! " Quoiqu'il se fit tard et que cette scène se passât dans l'endroit le plus isolé du Luxembourg, un promeneur et sa femme qui se dirigeaient vers une des grilles du jardin pour rentrer chez eux entendirent les cris de l'enfant et accoururent. A leur approche, la voleuse s'esquiva rapidement.

L'enfant, après avoir raconté ses tristes déconvenues à ses libérateurs, leur indiqua aussi bien qu'il put l'endroit où il avait laissé sa mère, et il se mit à pleurer amèrement en songeant pour la première fois aux inquiétudes qui devaient lui déchirer le cœur. Les deux généreux passants qui étaient venus à son aide comprirent qu'il était inutile d'ajouter leurs remontrances à ces tristes réflexions. Ils délibérèrent entre eux sur le moyen de retrouver la mère de René si elle était encore dans le jardin. Ils se rendirent d'abord auprès de l'oranger que René avait indiqué ; la jeune femme n'y était plus. Ne voyant pas revenir son enfant, elle avait parcouru tout le jardin en le demandant aux gardiens, aux passants, aux marchands qui font un petit commerce de joujoux et de gâteaux dans les boutiques qui sont aux portes : " Avez-vous vu mon fils, mon René, mon enfant que j'ai perdu ? " Personne ne l'avait aperçu.

Celui qui avait sauvé René des mains de la mégère tint conseil avec

sa femme ; c'étaient des gens de bon sens. Il fut convenu que la femme resterait avec René auprès de la caisse d'oranger, devant laquelle s'était d'abord assise la mère de celui-ci, et que le mari parcourrait le jardin. On avait ainsi un point de repère et une double chance de se rencontrer. Le mari n'avait pas fait deux cents pas qu'il reconnut la mère de René, moins au signalement que lui avait donné l'enfant qu'à l'air égaré et à l'expression d'inquiétude, presque de désespoir, que portait la jeune femme sur son visage.

Je renonce à peindre la joie de la mère et de l'enfant quand ils se retrouvèrent.

—Ah ! maman, s'écria René en entourant le cou de sa mère de ses petits bras, je ne veux plus vous quitter, je veux toujours vous obéir. J'ai été bien coupable, mais j'ai été bien puni.

—C'est moi, mon enfant, qui ai été coupable, disait la jeune mère. Je t'ai cédé, je devais te résister, j'ai été faible, une mère ne doit pas l'être.

Cette leçon de l'expérience ne fut pas perdue. René se corrigea de son esprit d'indépendance et de sa présomption, et la mère de René se corrigea de sa faiblesse. L'une avait appris que la tendresse maternelle doit être toujours ferme, quelquefois sévère ; l'autre, que l'amour filial doit toujours être obéissant.

La Semaine des Familles.

MON VOYAGE *

Je ne recherchais pas l'honneur que l'on m'impose ;
Le silence me plaît... pour beaucoup de raisons ;
Mais à notre programme il manquait quelque chose :
Les petits vers font bien après la grande prose ;
—Et tout finit par des chansons.

Donc, vers la fin de juin, pour quatre ou cinq semaines,
J'allais partir... j'allais voir les monts et les plaines,
Quand notre président me dit : C'est votre tour...
Avant le quatorze août vous serez de retour ;

* Fragment des vers lus par M. Camille Doucet à la séance annuelle des cinq Académies.

Pour la réunion que ce jour là ramène,
Faites-nous que'ques vers, un poème, une scène,
Un conte... moins que rien...

—La belle occasion

Que j'avais d'être absent, ou de répondre : Non !
—Mais l'échéance était si loin !... En perspective,
Rien ne semble devoir arriver... tout arrive.
A vous, chers auditeurs, je n'avais pas songé,
Je promis... je partis !... vicil enfant en congé !

Dès la première nuit, dans l'express de Marseille,
Je me disais : Faisons pour eux quelque merveille ;
Jusqu'aux plus hauts sommets essayant de monter,
Ma muse rajeunie aimerait à chanter...
Chantons !...

—Le train s'arrête... ô grandeur et ruine !...
Nous étions à Mâcon... Mâcon de Lamartine !...
—Aigle né dans un nid de cygne... c'est de là
Que, pour planer dans tous les cieux, il s'envola
Là nos pères ont vu grandir l'amant d'Elvire ;
Là, jeune homme, il médite, et, vieillard, il soupire.
Là, glorieux lutteur, par le temps seul vaincu,
Il tombe... et chante encore après qu'il a vécu !
Là nous avons seellé, par lui-même choisie,
La tombe du poète... et de la poésie !

Par la folle vapeur vainement emporté.
Près de notre grand mort je me sentais resté.
Tout à coup... sa douleur eût égalé la mienne...
Lamartine en pleurant aurait salué Vienne...
—De notre cher Ponsard, Vienne, berceau romain,
Où *Lucrèce* naquit, un laurier à la main ;
Vienne qui, par ce fils heureuse et couronnée,
Après chaque succès l'attendait chaque année,
Et qui viendra demain, n'ayant plus d'autre orgueil,
Au pied d'une statue agenouiller son deuil !

—Quand parut ce jeune homme aux allures hardies,
Chantant le vieil Homère entre deux tragédies,
Comme au premier Sophocle Eschyle triomphant,
Lamartine à Ponsard avait dit : Bien, enfant !

Puis, voyant Marcellus mourir avant Auguste,
 Lamartine trouva la mort deux fois injuste.
 — De ses regrets alors confident par hasard,
 J'ai vu saigner son cœur à travers son regard ;
 Il semblait qu'enviant celui qu'il allait suivre,
 Lamartine à Ponsard s'indignât de survivre.
 — Aujourd'hui tous les deux dorment sous le granit ;
 La mort tantôt sépare et tantôt réunit.

Je ne donnerais pas pour une nuit meilleure
 Cette mauvaise nuit, qui passa comme une heure ;
 Rien ne m'eût consolé, vieux maître, jeune ami,
 Lorsque j'étais si près de vous, d'avoir dormi !

Avouons cependant que, pour un honnête homme
 Qui dans un *coupé-lit*, comptait faire un bon somme
 Et qui pour son plaisir prétendait voyager,
 Ce début était peu propre à l'encourager !

Le soleil reparut, et pour les Pyrénées
 Nous partîmes bientôt à petites journées,
 Heureux de contempler, tout le long du chemin,
 Les chefs-d'œuvre éternels qu'y sema l'art romain.

Un beau jour nous devions, en passant par Narbonne,
 Sur la foi de Nadaud, aller voir... Carcassonne ;
 — C'était le huit juillet, jeudi, jour d'Institut !
 Mon cœur suivit sa pente et tourna vers ce but.
 — A trois heures, pensai-je, ils seront en séance,
 Et moi..... — du quatorze août j'oubliais l'échéance !
 — Comme un méchant point noir sans rime ni raison,
 Elle vint tout à coup assombrir l'horizon.

Que faire ?... reculer ne serait pas honnête ;
 Il faudrait, bien ou mal, acquitter cette dette...
 De quelque beau sujet m'inspirant par hasard...
 — Quoi !... des grands vers après Lamartine et Ponsard !...

Garde-t'en bien, sembla me dire
 Une voix que je connaissais,
 — Mordante comme la satire
 Et fière comme le succès !

Garde-t'en bien, poursuit-elle
 D'un ton plus doux et moins railleur ;
 Qu'un vieil ami soit ton modèle,
 Tu n'en peux choisir un meilleur.

Nul, même au jour le plus néfaste,
 N'avait vu faiblir son grand cœur :
 Pareil au vieux Franc Arbogaste,
 Il ne connaissait pas la peur.

Pourtant des combats de la scène
 En sage s'étant détourné,
 Il abandonna Melpomène
 Avant d'en être abandonné.

Sa raison avait su comprendre,
 Et, l'ayant compris l'arrêta,
 Qu'il est bon parfois de descendre...
 C'est en descendant qu'il monta !

Pour une couronne de lierre
 Déposant des lauries douteux,
 A la muse familière
 Il consacra ses derniers feux.

Jamais alors... que Dieu préserve
 Les méchants qu'en faute il surprit,
 La satire n'eut plus de verve,
 Jamais la fable plus d'esprit.

—J'étais là quand, l'autre semaine,
 L'instituteur, qui s'y connaît,
 Dit qu'il s'appelait La Fontaine,
 Avant de s'appeler Viennet !

—Viennet !... qu'entends-je ? m'écriai-je...
 —C'est lui qui dort sous ces rosiers,
 Dont le doux parfum le protège
 Où sommes-nous donc ?

—A Béziers !

Pour la troisième fois, m'inclinant,
 En moins de huit jours, sur une tombe amie,
 Mes regrets rencontraient encore maintenant
 Les regrets de l'Académie !

Pour la troisième fois, me reportant vers vous :
C'est là que le doyen de nos doyens repose,
 Me dis-je... et qu'il nous attend tous.
A ses rosiers alors je cueillis une rose...
 Immortelle... hélas ! comme nous !

Tristesse et gaieté, tout s'efface ;
—Sans attendre le lendemain,
Je continuai mon chemin,
Mais en me disant qu'un Romain
Chez lui rentrerait à ma place.

Je me disais aussi : Le conseil a du bon,
Fi de ces vers pompeux dont le public s'effraie ;
—Mieux vaut un conte vif et piquant, qui l'égaie,
Une fable... ou plutôt quelque anecdote vraie.

Mon voyage sera très long...
Très amusant, j'espère... en surprises fécond !
 Un sujet seul me manque... en route,
J'aurai bientôt trouvé mon affaire sans doute.

Sur ce, plus léger, plus content,
J'arrive à Luçon... me flattant
D'y travailler pour vous... m'en faisant une fête.
—A me bien installer pour un mois je m'apprête.
 Des lettres douce liberté !...
 Des arts heureuse indépendance !
C'est pour vous que, couché sous son hêtre... en cadence
Le berger de Virgile autrefois a chanté !
 Comme il vous aimait, je vous aime !
 Sous quelque arbuste, comme lui,
 Pour vous je chanterai de même,
—Une autre fois... pas aujourd'hui !

Libre de tout souci, n'ayant rien qui me presse,
Du repos, en revanche, ayant très grand besoin,
 Aux délices de la paresse
 Je veux me livrer dans mon coin

.....
Je rentre... et trouve sur ma table
 Un télégramme qui m'attend.
Je l'ouvre... —Pour Paris repartez à l'instant !

A l'instant je repars!... Et ce charmant voyage
 Qui, de tous les plaisirs nous offrant le mirage,
 Promettait presque trop... et ne tient pas assez!...
 Il est fini!

— Mes vers... ne sont pas commencés!

CAMILLE DOUCET.

HALLALI.

Le bruit des cors et de l'aboïement des meutes nous arrive de tout côté, surtout de Compiègne où les séries des invités se succèdent. La France est en chasse, je parle de la France qui a des meutes, des coureurs, qui revêt les habits rouges des *Gentlemen-hunters* ou les habits verts galonnés d'or, de la France qui court à la curée aux flambeaux, pour regarder les chiens fouiller de leurs museaux sanglants les entrailles palpitantes du cerf, aimable passe temps que goûtent ensemble les belles dames, les beaux messieurs et Médor, Phanor, Castor, Storm, Ramono, Rigolo, les héros à quatre pattes, de ces fêtes cynégétiques. Remarquez que je préfère encore ces *déduits* de chasse, comme disaient nos aïeux, aux *Tableaux vivants* dans lesquels les belles dames, que je ne nommerai pas, mais que nomme la petite presse, "déploient les splendeurs de leur beauté sculpturale," et un talent de pose si admirable, toujours suivant la petite presse, que "les premières scènes seraient orgueilleuses de les posséder." Louange ingénieuse et délicate! Dans le monde interlope, on aspire à monter; dans certains salons du grand monde, on aspire à descendre. On disait autrefois des princesses de théâtre: "Elles ont l'air de vraies princesses!" On dit aujourd'hui de certaines grandes dames: "Elles seraient au besoin de véritables actrices." Et ce n'est pas une injure, pas même une épigramme, c'est un compliment. On est heureuse et fière de trouver son nom ainsi mentionné dans les feuilles légères, que les habitués des estaminets lisent, entre deux cigares, en savourant un verre d'absinthe.

Encore une fois j'aime mieux les fanfares de la chasse, les aboïements de la meute, et les émotions poignantes de l'hallali, quoique la chasse ait bien aussi quelque fois ses inconvénients. S. A. R. le prince de Galles s'en est aperçu à Compiègne. C'est l'histoire de chasse la plus étrange que j'aie jamais lue, quoique l'étrangeté ne soit pas ce qui

manque ordinairement dans ces sortes d'histoires. Qui dit chasseur dit...conteur. Or il est impossible de douter de l'authenticité de l'anecdote de Compiègne ; le *Moniteur* en a parlé : c'est officiel. Qu'on ait vu quelquefois un cerf, près d'être forcé, faire face aux chiens et aux chasseurs, éventrer quelques-uns des premiers et blesser même quelques-uns des seconds avec ses bois, je ne le nie point : les fastes cynégétiques ont enregistré des légendes de ce genre. Mais qu'au début d'une chasse, au départ, le cerf, demandant, ce semble, la parole pour un fait personnel, se précipite contre le prince de Galles et le culbute avec son cheval, de mémoire de saint Hubert cela ne s'était jamais vu, je le crois. Qu'était-ce donc que ce cerf ? Était-ce un cerf domestique apprivoisé ? Non sans doute, il a pris avec le royal hôte de Compiègne trop de privautés pour cela. Était ce un cerf savant, ami de ce lièvre célèbre dans les livres d'*Ana*, qui, emprunté à un saltimbanque par des mystificateurs, pour jouer un bon tour à un chasseur parisien, petit cousin de M. de Crac, se leva sur ses pattes de derrière au lieu de fuir, et fit feu sur lui avec un pistolet de poche attaché à sa patte ? On serait tenté de le penser, mais les personnes initiées aux mystères de la vénerie affirment le contraire. Ce cerf, à ce qu'elles racontent, était un cerf banal, dont on se sert pour motiver une chasse à courre quand on n'a pas découvert de bonnes pistes. Il avait ce jour-là un caprice, la chasse lui prenait sur les nerfs, le temps lui paraissait désagréable, et, las d'être chassé, il a voulu devenir une fois dans sa vie chasseur. Idée cornue bien digne d'une tête cornue !

Pendant qu'on chasse les cerfs ou qu'on est chassé par eux à Compiègne, les gentlemen-hunters de l'Angleterre se livrent à la chasse nationale, celle du renard. Le renard, à ce que disent les traités de vénerie, a été quelque peu flatté par les fabulistes. Il est vrai que, si la Fontaine n'en fait pas un honnête homme, il en fait un homme habile, un rusé matois, un finassier, un politique consommé, quelque chose comme un Talleyrand. C'est lui qui, dans une fable bien connue, fait tomber le froinage du bec du corbeau, en lui demandant une chansonnette. Pourtant la cigogne, dans certaines circonstances, vengea l'injure du corbeau, et maître renard, n'ayant pu manger le dîner servi,

En un vase à long col et d'étroite embouchure
 Il lui fallut à jeun retourner au logis,
 Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Ailleurs, il se retire du puits où il était descendu avec son compère le bouc pour boire, et il laisse celui-ci se morfondre en lui recommandant la patience. Dans un autre endroit le singe, ayant à juger entre

le renard et le loup, qui prétend avoir été volé, les renvoie condamnés dos à dos :

Le juge, instruit de leur malice,
 Leur dit : Je vous connais de longtemps, mes amis,
 Et tous deux vous paierez l'amende :
 Car toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris,
 Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Dans une autre fable, le renard, dénoncé par le loup au lion devenu vieux et qui voudrait trouver un remède à sa vieillesse, lui donne le conseil suivant, qui sent son courtisan d'une lieue :

D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau
 Toute chaude et toute fumante ;
 Le secret sans doute en est beau
 Pour la nature défaillante.
 Messire loup vous servira,
 S'il vous plaît, de robe de chambre.
 Le roi goûte cet avis-la.
 On écorche, on taille, on démembre
 Messire loup. Le monarque en soupa.

M. Alphonse d'Houdetot, dans son livre intitulé : *Braconnage et Contre-braconnage*, assure que le renard a beaucoup moins de finesse que la Fontaine ne lui en a prêté : "Comme bête de meute, dit-il, aussitôt lancé, il se réfugie dans son terrier où il serait bien facile de le suivre. A toute heure du jour on le rencontre ; il guette ses proies et s'en rend maître à la façon de tous les carnassiers ; se laisse prendre lui-même à toutes sortes de pièges habilement déguisés, cela va sans dire, mais qui ne seraient que de grossières embûches pour le plus naïf des loups."

Ainsi, selon les praticiens de la science de la vénerie, le loup serait l'Ulysse des bêtes fauves, et le renard en serait l'Ajax. En lui refusant la finesse, les veneurs lui accordent au moins le courage. Il se défend à outrance et il n'hésite pas, lorsqu'il se sent pris au piège par la patte, à se la trancher, ce que n'a jamais fait le loup. Cependant les docteurs ès-vénerie se contredisent eux-mêmes. Celui que j'ai cité avoue, en effet, une page plus loin que, lorsqu'on tend au renard un traquenard trop grossier, il s'amuse, sans toucher à l'appât, à découvrir à l'aide de ses pattes de devant une partie du piège. N'est-ce pas une plaisanterie d'assez bonne compagnie ? Ne retrouvez-vous pas le renard de la Fontaine dans ce railleur goguenard qui ne se contente pas d'éventer le piège, mais qui y laisse sa carte pour ainsi dire afin que vous sachiez

qu'il l'a éventé? En outre le renard, qui terre comme le lapin, se précautionne de plusieurs demeures, et, durant la belle saison, ne cessant jour et nuit de tenir la campagne, il prélève quotidiennement avec une impunité constante sur le chasseur et le cultivateur sa pièce de gibier ou de volaille.

Certes, ce n'est pas là agir en maladroit. Ajoutez à cela que le renard, qui, à la différence du loup, est un excellent père de famille, fournit abondamment à la nourriture des siens: "Jeunes faons, lièvres, lapins, faisans, perdrix, dit M. d'Houdetot, tout y passe, y compris taupes, mulots, grenouilles, scarabées et sauterelles." A ceux qui demanderaient à quoi sert le renard, on pourrait répondre qu'il rend un véritable service pour la destruction de la petite vermine carnassière. L'abbé Rozier a constaté, dans son Cours d'agriculture, que les pays où l'on avait détruit les renards ont vu se multiplier les mulots au point de compromettre les récoltes.

Quant à la manière de chasser le renard, la chasse à courre telle qu'on la pratique en Angleterre est certainement la plus intéressante. Le baron d'Haussez, membre du dernier ministère de la Restauration, obligé de chercher un refuge de l'autre côté du détroit après la révolution de Juillet, a raconté une chasse de ce genre à laquelle il assista. C'était par un temps froid et brumeux comme celui dont nous avons joui pendant le mois de novembre. Les personnes invitées se rendirent à 12 milles plus loin, au lieu assigné pour la chasse. La route se fit avec une très-grande rapidité, sur des chevaux que l'on échangea en arrivant contre des *hunters*. Une soixantaine de chasseurs en habit rouge, un nombre à peu près égal de fermiers dans leur costume habituel, deux piqueurs que distinguait leur casquette en cuir bouilli, et un cornet fixé dans un étui à l'arçon de la selle, et quarante ou cinquante chiens, de formes très-communes et à oreilles écourtées, composaient avec le renard qui fut immédiatement lancé le personnel de la chasse. A peine le renard commença-t-il à détalier, que les chasseurs prirent le galop de course, à la suite de la meute dont la vitesse était prodigieuse. Les chiens ne pouvant donner de la voix, à cause de la rapidité de leur course, c'était au juger qu'on se portait dans la direction qu'ils avaient prise. Au bout de dix minutes la chasse ne présentait plus qu'une cohue de cavaliers cherchant à se dépasser, franchissant les haies, les barrières, les fossés avec une résolution qui faisait honneur à l'étonnante vigueur des chevaux et à l'intrépidité des cavaliers.

Pour bien comprendre les difficultés de cette chasse et les accidents qu'elle amène, il faut savoir que toutes les haies sont séparées des champs qu'elles enclosent par deux fossés de deux pieds de largeur

chacun. Le cheval doit traverser du même élan les deux fossés et la haie. Malheur au cavalier si, en calculant mal son élan, l'animal met les pieds de devant dans le second fossé ! il en résulte une chute terrible. Les fossés sont-ils trop larges pour être franchis d'un seul bond, le cheval marque un temps d'arrêt sur la crête qui les sépare, et, de lui-même et sans hésiter, atteint du second bond le sol, toujours en contre-bas, dans lequel le second fossé est creusé. C'est l'instinct du cheval bien plus que l'intelligence du chasseur, qui brille dans cette course ; car, dans les endroits difficiles, le second s'abandonne toujours au premier.

Voici comment le baron d'Haussez peint la fin de la chasse : "Après une course d'une heure, et sans que la sagacité et le talent des piqueurs eussent été mis à contribution, le renard fut pris. Deux ou trois chasseurs, que le hasard ou la vitesse de leurs chevaux, plus que leurs combinaisons savantes, avait favorisés, étaient présents à la mort. Les sons aigus des cornets des piqueurs appelèrent les autres et ce ne fut qu'un quart d'heures après que la masse des amateurs fut réunie. On offrit la queue du renard au chasseur qui s'était le plus distingué. On récapitula les hauts faits et les accidents, on rit des larges taches de boue qui révélaient les chutes que les cavaliers tombés auraient voulu cacher. Quelques personnes prirent la direction des lieux où elles avaient vu tomber ceux de leurs amis qui n'étaient pas présents à *l'hallali* et allèrent leur offrir des soins, qu'emportés par l'ardeur de la chasse, elles n'avaient pas songé à leur proposer au moment où ils eussent été les plus utiles. On se sépara et chacun retourna chez soi."

Ainsi finit la chasse au renard, absolument comme la chanson de Malborough.

HISTORIQUE DU CANAL DE SUEZ.

Il est intéressant de voir que chaque grande époque commerciale a eu sa route du bassin de la Méditerranée aux Indes. Les Phéniciens, les Grecs, les Vénitiens, les Portugais, les Espagnols ont eu successivement la leur et l'ont défendu les armes à la main ; puis toutes ces routes sont devenues communes ; enfin en voici une dernière qui les supprime, et elle est l'œuvre d'une compagnie universelle, dans ce siècle où les rivalités commerciales, au lieu de nuire, profitent à tous.

Les Phéniciens, ces durs marchands sémites qui naviguaient presque seuls et partout, dans la haute antiquité, sur leurs petits navires armés en guerre, n'allaient pas souvent par mer aux Indes. Ils aimaient mieux traverser l'Arabie de Petra à Gherra, sur le golfe Persique, et acheter les marchandises du merveilleux pays d'Ophir aux trafiquants arabes. Mais leurs intermédiaires du golfe Persique pouvaient les tromper ; aussi en avaient-ils d'autres près d'Aden, sur la mer Rouge. Leur provision faite de mousseline, d'or et de perles, ils revenaient lentement, par longues caravanes, vers leurs sombres villes de la Méditerranée, Tyr, Aradus, Sidon, puis exportaient leurs richesses en Egypte, en Grèce, jusque dans la mer du Nord. D'ailleurs, ils veillaient soigneusement sur leur monopole : tout étranger saisi dans un comptoir phénicien était puni de mort.

Mais ils comptaient sans les Hellènes. Au sixième siècle avant le Christ, la marine hellénique prend son essor, et dans le cinquième elle ruine sa rivale à Salamine. La bataille de Salamine fut, à l'insu même de ceux qui la gagnèrent, une bataille de marchands, et en même temps elle décida à qui appartiendrait la route des Indes. La conquête d'Alexandre, qui donna l'Egypte aux Hellènes, compléta leur victoire, et à partir de ce jour, on compta dans l'histoire du commerce européen aux Indes une voie de plus. Les Grecs, plus hardis que leurs devanciers, descendaient la mer Rouge, franchissaient le Bab el Mandeb, allaient toucher au cap des Arouates (Guardasni), puis longeant les côtes du Belouchistan actuel, atteignaient l'embouchure de l'Indus. Peu à peu, ils couvrirent de leurs comptoirs toute la côte occidentale de l'Hindoustan, tournèrent la pointe de Galles, et allèrent aborder aux bouches du Gange. Nous possédons le journal de voyages d'un marchand grec, sur lequel toutes ces positions sont indiquées, avec les diverses marchandises qu'on en peut tirer.

Les deux grands ports grecs sur la mer Rouge, Arsinoé, près de Suez, et Myos Hormos, un peu plus au sud, communiquaient avec le Nil, et, par suite, avec la Méditerranée : le premier par le fameux canal des Pharaons, le second par une série de stations dont on retrouve à peine les traces dans le désert ; et toutes les marchandises de l'Inde venaient ainsi s'entasser dans la florissante ville d'Alexandrie. La route grecque était ouverte à tous, car cette race admirable, qui a devancé sur tant de points les temps modernes, regardait la liberté des mers comme un principe fondamental du droit des gens. Sous les Ptolémées, mieux encore sous les Romains, quand tous les hommes civilisés furent concitoyens, les marchands de toute race et de tout pays pouvaient trafiquer aux Indes ; mais les Grecs seuls étaient d'assez hardis voyageurs pour se risquer le long des côtes arabes. Aujourd'hui

encore, la première maison européenne qu'on rencontre dans le désert sur les points les plus dangereux est une maison grecque, épicerie ou hôtellerie. Ils demeurèrent donc seuls à profiter et à faire profiter le monde avec eux de leur antique victoire sur les hommes de Tyr.

Tout à coup la nuit se fait. Au septième siècle après le Christ, le monde arabe se répand sur l'Égypte et submerge la civilisation gréco-romaine. Musulman et fanatique, il est une barrière armée entre l'Inde et les chrétiens d'Europe. Puis les croisades l'ébranle, et pendant deux cents ans l'Occident et l'Orient se mêlent dans une lutte gigantesque. Venise alors, Gênes, Pise, Barcelone, Marseille, après Amalfi, tente de reprendre les vieilles routes commerciales et d'entrer en relation avec l'Inde.

Venise, qui fut la plus riche des républiques marchandes du moyen âge, renouvela le commerce de Tyr sur la route grecque. Il était impossible de traverser les populations musulmanes, mais on pouvait s'établir au milieu d'elles, et acheter au Caire ou à Suez les marchandises des Indes. Les Vénitiens, comme les Tyriens, vivaient en Égypte dans des quartiers fortifiés (*fondache*), qu'on fermait soigneusement le soir. Des traités spéciaux garantissaient leur sécurité. Chaque année, plusieurs flottes de guerre partaient du Lido et se dirigeaient vers les ports de l'Orient. Elles portaient des draps de Pise ou d'Espagne, des miroirs, surtout des armures et des épées, que ces avides marchands vendaient aux infidèles contre leurs frères les croisés. Le marchand était alors en dehors de la chrétienté. On trouvait des esclaves noirs ou blancs à Venise comme en Égypte. Excommuniés par les papes, maudits par les grandes nations de l'Europe, les Vénitiens n'en continuaient pas moins leur commerce. Au besoin, pour acheter des parfums et des perles, ils foulaient, disait-on, la croix aux pieds. De là, à cause même de l'impiété du négoce, des gains énormes; la mousseline et les étoffes brochées se vendaient en Europe vingt fois leur valeur. De là aussi une haine féroce de toute concurrence, des batailles dans les villes musulmanes contre les Pisans, les Catalans, surtout les Génois, une guerre enfin qui fut une des plus longues et des plus éclatantes du moyen âge, dans laquelle les flottes vénitienne et génoise ensanglantèrent toutes les côtes de la Méditerranée. Gênes triompha de Venise, mais tomba bientôt d'elle-même. Venise se releva, et au quinzième siècle, grâce à la décadence du fanatisme arabe, franchit le Bab el Mandeb, se glissa dans le golfe Persique et atteignit enfin la côte des Indes. Elle se servait encore le plus souvent d'intermédiaires arabes, mais l'ancienne route grecque était désormais tout entière une route vénitienne.

C'est alors que les Espagnols et les Portugais voulurent avoir aussi leur route des Indes. Un des éternels ennemis de Venise, un Génois,

Christophe Colomb, se mit au service de l'Espagne, équipa trois petits navires, et, plein d'une foi religieuse, au lieu d'aller par l'Inde vers l'est, cingla droit vers l'ouest à travers l'Atlantique. Il eut le singulier malheur de voir sa route barrée par l'Amérique ; mais, quelques années plus tard, un vaisseau espagnol, commandé par le Portugais Magalhaens, tourna le cap Horn et atteignit enfin l'Hindoustan.

Cependant, Vasco de Gama découvrait la route Portugaise : il faisait le tour de l'Afrique, touchait à Zanzibar, et de là, traversant l'océan Indien, abordait à Calicut. Le commerce de Venise allait s'écrouler, car entre elle et le Portugal devait s'engager une lutte à mort.

Il est vraiment étonnant que, si près de nous, au seizième siècle, on ait vu se renouveler sur mer l'antique lutte des Tyriens et des Hellènes. Les Vénitiens avaient tenté de faire assassiner Vasco de Gama. Des batailles furieuses s'engagèrent sur les côtes du golfe Persique, et un Portugais, Albuquerque, pour ruiner le commerce vénitien par la mer Rouge, conçut un instant l'idée de supprimer l'Égypte elle-même en détournant le cours du Nil dans l'Abyssinie. Mais on n'en eut pas besoin. En 1516, les Turcs conquièrent l'Égypte et fermèrent leur route aux Vénitiens.

Ainsi l'antiquité avait créé la voie de la mer Rouge ; le moyen âge, celle du cap de Bonne-Espérance. Nous négligeons celle du cap Horn comme trop longue et trop dangereuse. Voyons maintenant ce qu'à su faire le monde moderne.

Quand, aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, le Portugal eut succombé sous l'Espagne, l'Espagne sous la Hollande et l'Angleterre, et la Hollande, à son tour, sous l'Angleterre, cette dernière régna sur la route portugaise. Elle se l'appropriâ dans toute sa longueur ; puis, ne craignant plus pour sa suprématie, elle déclara que le commerce aux Indes était libre, que quiconque le voudrait pourrait s'y s'enrichir, et que sa route était celle des autres nations du globe. C'était condamner au nom de la liberté toutes les luttes commerciales des siècles précédents, et faire, Dieu merci, reculer le monde de plus de deux mille ans, jusqu'aux temps d'Athènes et des Césars de Rome.

Ce n'était pas assez que notre dix-neuvième siècle arrivât juste au niveau des Portugais du seizième pour la navigation, et des Grecs d'Égypte pour les franchises commerciales. N'hésitons pas à le dire : ce qui lui manquait de ce côté, le percement du canal de Suez le lui a donné.

Notre grande époque commerciale a désormais sa route, et cette fois, non-seulement tous les peuples peuvent trafiquer aux Indes, mais tous ont contribué à en ouvrir le chemin. Il n'est pas d'œuvre où notre siècle ait plus fortement imprimé sa marque, la coopération.

Et d'abord le canal maritime de Suez est une route complètement nouvelle. Ce que nous avons dit plus haut peut le faire comprendre. Jamais jusqu'à nos jours on n'était allé directement du bassin de la Méditerranée dans la mer Rouge ; jamais on avait eu l'idée d'un canal d'une mer à l'autre ; jamais non plus, quand même on aurait conçu ce projet, on n'aurait pu le réaliser. Les Grecs transbordaient leurs marchandises d'Alexandrie à Arsinoé, les Portugais et les Anglais faisaient le tour de l'Afrique. Désormais le marchand, sans quitter le pont de son navire, passera en quelques heures de Port-Saïd à Suez.

C'est là une grande nouveauté, et qui fait honneur au dix-neuvième siècle. C'en est encore une plus grande d'avoir vu réunis dans une même compagnie, pour créer une route vers les Indes, des hommes de toutes les nations qui s'étaient autrefois combattus dans les mêmes parages et pour la même cause. Il y a seulement cent ans, la chose n'eût pas été possible ; elle eût même fait sourire. Au dix-huitième siècle, où chaque peuple avait sa compagnie des Indes rivale de celle du peuple voisin, où les Français combattaient avec acharnement les Anglais sur la côte de Malabar, qui eût dit que ces compagnies n'auraient bientôt plus raison d'être ; que toutes les hostilités commerciales cesseraient ; que d'une association universelle sortirait une route commune de la Méditerranée aux Indes, et que sur cette route la paix serait garantie par le monde entier ?

Sans doute les Français ont la plus grande part dans cette œuvre ; mais ce qui a fait la grandeur comme le succès de l'entreprise a été précisément son caractère international. Français, Italiens, Anglais, Hollandais, Grecs, Egyptiens ont donné de l'argent ; les Français ont dirigé le travail, les fellahs ont creusé la terre, les Grecs se sont prodigués sur les dragues et sur les machines.

Directement ou indirectement, nous avons tous contribué à l'œuvre, et nous sommes bien des enfants de notre siècle, tous frères dans la croisade du travail.

On se persuade encore davantage que notre siècle était seul capable de ce travail gigantesque, si l'on considère la nature même de l'isthme. Cette langue de terre, successivement modifiée depuis plus de trois mille ans par des tremblements de terre, des ensablements, des invasions de la Méditerranée et des apports de la mer Rouge, se trouvait aujourd'hui plus que jamais difficile, inégale, embarrassée de mille obstacles ; et, sur ce point, nous sommes heureux de signaler les premiers chapitres d'un ouvrage tout récent sur lequel nous reviendrons, *l'Histoire de l'isthme de Suez*, par M. Olivier Ritt, secrétaire général de la compagnie.

L'auteur a étudié sur le terrain, avec la scrupuleuse exactitude d'un

homme pratique, ce que devait être l'isthme mille huit cents ans avant Jésus-Christ, ce qu'il fut au temps de Necos, de Darius, des Ptolémées, de Trajan, d'Amrou, d'Abou Giaffar el Mansour, calife en 767 de notre ère ; et il a joint à son ouvrage des cartes comparées. Grâce à lui, on voit clairement comment se sont formés les lacs Menzaleh et Ballah, et pourquoi l'ancien golfe Héropolite est devenu le bassin aujourd'hui desséché des lacs Amers, d'où proviennent enfin ces trois seuils d'El Guizr, du Serapeum et de Chalouf. La vie de l'isthme nous est maintenant aussi présente que la vie d'un homme.

Mille huit cents ans avant le Christ, la Méditerranée ne pénétrait pas dans l'isthme ; les lacs Menzaleh et Ballah n'existaient pas. Les terres cultivées du Delta s'étendaient beaucoup plus qu'aujourd'hui vers l'est, et la plus grande masse des eaux du Nil, au lieu de s'écouler vers Damiette et Rosette, roulait du côté de Port-Saïd. La branche la plus considérable était celle de Péluse. Maintenant, près d'El Kantara, on marche dans la branche Pélusiaque, et toute cette région orientale n'est qu'une plaine noirâtre, hérissée de tamaris, où l'on peut, quand la mer ne l'a pas envahie, lancer son cheval ventre à terre sans voir à l'horizon âme qui vive ; mais, au temps de Ramses II, il n'en était pas ainsi. Ce désert noirâtre était précisément la partie la plus fertile et peut-être au moins la mieux défendue de l'Égypte. Il s'y élevait des villes puissantes : Avaris, la clef du Delta, Sethrum, Daphnaé, Phacura, le long du Nil. Çà et là on rencontre encore des ruines, des débris de temples, des conduites d'eaux, des tombeaux, restes des grandes cités.

Au contraire, la mer Rouge pénétrait beaucoup plus qu'aujourd'hui vers le nord ; elle remplissait le bassin des lacs Amers, et s'avancait jusqu'au seuil où l'on a retrouvé depuis un serapeum. A l'ouest et à l'est de cette pointe de la mer Rouge s'étendait et s'étend encore le désert de sable. Mais ce désert ne faisait évidemment pas partie de l'isthme, puisque l'isthme ne commençait alors qu'au nord des lacs Amers et était, dans sa partie méridionale, de cinquante kilomètres moins large qu'aujourd'hui.

Plus tard, quand, par suite des conquêtes persane et grecque, les villes fortifiées de l'isthme furent regardées comme inutiles, et quand Damiette, Rosette, Alexandrie surtout, firent passer le mouvement et la vie de l'Égypte de l'est à l'ouest, les grandes branches orientales du Nil, Tanique et Pélusiaque, furent négligées. Elles s'ensasèrent rapidement, leur volume d'eau s'amointrit, et la Méditerranée n'étant plus suffisamment refoulée, pénétra par leurs embouchures : la mer envahit le fleuve, se répandit sur ces rives et s'étendit dans les plaines basses.

Les Arabes ne faisant rien pour la repousser, elle gagna de jour en

jour, et ainsi se formèrent les lacs Menzaleh et Ballah, mélange indistinct de terre et d'eau, dont une bonne partie demeure sèche pendant plusieurs mois, mais qui s'avance en forme de coin dans l'isthme, du nord au sud, sur une longueur de 60 kilomètres.

Malgré le peu de profondeur de ces lacs, la Méditerranée allait donc au-devant de la mer Rouge ; mais dans le même temps, par un contraste curieux, la mer Rouge se retirait.

Le grand bassin des lacs Amers qu'elle remplissait, et qu'on nommait dans l'antiquité golfe Héroopolite, ne communiquait avec ce que nous appelons aujourd'hui la mer Rouge que par un étroit chenal naturel commençant près de Chalouf. Ce chenal devait être facilement comblé par les marées. Cependant il resta libre au moins jusqu'à l'époque de Necos, car le canal de Necos faisait simplement communiquer une dérivation du Nil avec le nord du golfe Héroopolite, et on ne voit pas que ce pharaon ait rien fait pour élargir ou même curer le chenal naturel du sud. Au temps de Darius, la mer s'était déjà barré sa route.

Darius, Ptolémée, Trajan, Omar la lui rouvrirent en creusant et entretenant le fameux canal dit des Pharaons ; mais en 767, le calife abbasside Abou Giaffar el Mansour, en guerre avec Médine, résolut de supprimer cette partie septentrionale de la mer Rouge qui venait toucher le Delta, et par où l'on exportait d'Égypte des grains pour les villes saintes. Il fit remplir de sable le chenal un peu au-dessus de Suez, qui devint, par conséquent, ce qu'était Héroopolis, la première ville située au nord de la mer Rouge. Dès lors, un désert aride et difficile à franchir sépara cette mer du Delta, et le golfe Héroopolite fut un lac complètement isolé. Bientôt les eaux de ce lac, sous un soleil ardent, s'évaporèrent, laissant d'énormes dépôts de sel, et l'on eut alors cette cuvette immense, profonde d'environ 9 mètres, dont le centre est une lentille de sel longue de 12 kilomètres, large de 5, épaisse en moyenne de 6 mètres, et cubant 30 millions de mètres cubes.

On avait déjà, dans l'isthme, un seuil élevé de 20 mètres au nord, et tout près du lac Timsah, le seuil d'El Guisr, un autre encore au sud du lac Timsah, près du golfe Héroopolite, le Serapeum ; on en eut, grâce à Abou Giaffar, un troisième, celui qui fermait le canal des Pharaons ; l'isthme s'élargit aussi de plus d'un tiers, de 50 kilomètres, et il se trouva, à partir du huitième siècle, ce qu'il est aujourd'hui.

On est donc tenté de sourire quand on entend parler des travaux de Darius et des Ptolémées dans l'isthme de Suez à propos des nôtres. Nous verrons bientôt en quoi ils consistaient ; mais nous pouvons dire à présent que l'isthme des Ptolémées n'était pas l'isthme d'aujourd'hui ; jusqu'au huitième siècle après le Christ, l'isthme, de Péluse à Héroopolis, était large seulement de 100 kilomètres.

Aujourd'hui, de Port-Saïd à Suez, on compte 160 kilomètres, et c'est cette énorme bande que nous avons coupée toute entière.

De Port-Saïd à El Kantara, sur une longueur de 45 kilomètres, s'étend le lac Menzaleh. D'El Kantara à El Guisr on rencontre 25 kilomètres de sables et de marais entremêlés, puis tout à coup le sol s'élève de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer ; on est devant une montagne de petites pierres et de sable. Au delà, à partir du kilomètre 74, une pente douce conduit au beau et bleu lac Timsah ; puis le terrain se relève encore au 90e kilomètre, près du Serapeum, et là nous entrons dans la région des lacs Amers.

On descend peu à peu vers cette lentille de sel, grise et d'un éclat métallique sous le soleil de midi, mortelle pour ceux qui s'y attardent, entourée de terrains noirâtres dans lesquels on peut à chaque pas être englouti. A 137 kilomètres de Port-Saïd, nous sommes à Chalouf, devant des rochers voisés par quelque tremblement de terre, et enfin, à travers du sable encore et des lagunes, nous touchons à Sucz (160 kilomètres.)

160 kilomètres à travers des étangs salés, des dunes de sable, des terres détrempees, voilà l'isthme tel que la nature et les hommes nous l'ont donné, voilà le pays rebelle que la civilisation moderne a vaincu. Elle l'a vaincu à force d'obstination, de courage, de science, en prodiguant les hommes, les bêtes de somme, l'argent, le fer et le feu.

Nous verrons bientôt, en considérant la lutte, les efforts de trente mille hommes sur ce coin de terre, les obstacles anéantis par la volonté, les revers compensés par l'inébranlable espérance, toutes les misères, toutes les privations supportées sans plainte ; nous verrons ce que valent tous ceux qui ont travaillé dans l'isthme, et combien ils étaient dignes de la mission que notre siècle leur a confiée.—*Choix de Bonnes Lectures.*

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU DROIT.

Les temps sont mûrs pour la liberté de l'enseignement à tous les degrés. C'est là une de ces réformes à fleur du sol qui sortent, nous ne dirons même pas logiquement, mais avec une sorte d'irrésistible spontanéité, des principes du droit public moderne. En fait de croyance et de doctrine, l'Etat fait simplement profession de n'en professer aucune ; voilà le principe, l'aphorisme constitutionnel. Une

science d'Etat, une doctrine d'Etat, enseignée par les docteurs de l'Etat, à l'exclusion de toute concurrence et de tout enseignement rival, est inconciliable avec un semblable principe. La contradiction crève les yeux. Mais les partis bravent n'importe quel illogisme, ne reculent devant aucun déni de justice, et les gouvernements timides se croient obligés de ménager les partis. Les adversaires de la liberté d'enseignement revendiquée par les catholiques sont à bout de sophismes, à bout de prétextes. Il n'y a pas moins lieu de prévoir qu'ils feront les derniers efforts pour éluder et pour ajourner la réforme.

En attendant, convient-il de ne rien tenter pour faire pénétrer l'enseignement catholique dans quelque branche importante de l'instruction supérieure? Non certainement. L'immobilité hautaine, l'abstention boudeuse, sont étrangères à l'esprit catholique. *Faire ce qu'on peut*, cette devise modeste est la règle des forts et des persévérants. Faire ce qu'on peut, est tout le devoir; avec cela, on marche et l'on va loin, quoique traînant au pied les entraves d'une légalité caduque. Donc, persistons à revendiquer sans trêve la liberté de l'enseignement à tous les degrés; la liberté comme principe, comme droit imprescrit et imprescriptible des pères de famille; mais en attendant que justice soit faite, ne dédaignons pas d'accepter la *liberté* autorisée, si restrictivement, si parcimonieusement qu'elle soit concédée par le pouvoir.

C'est entrer dans la question par son côté pratique, en mettant, sans retardement et sans timidité, la main à l'ouvrage. M. Charles Perroux, l'honorable directeur de l'école Saint-Thomas d'Aquin, a compris ainsi les nécessités de la situation. Il s'est mis en règle en se munissant d'une autorisation du ministre de l'instruction publique, et il a organisé, dans l'institution qu'il dirige, un enseignement de toutes les parties du droit destinées à répéter les différents cours de Faculté. Cet enseignement, déjà en activité, va se rouvrir avec de nouveaux développements, à la réouverture de l'année scolaire, dans la première quinzaine de novembre 1869.

Les vues de M. Charles Perroux, ses convictions et son caractère personnel nous sont connus. Son œuvre est placée sous le haut et significatif patronage de Mgr. de Ségur; ce qu'elle offre aux familles et aux jeunes gens de l'école c'est un enseignement catholique du Droit. Nous avons à cœur cette entreprise, dont l'avenir intéresse les familles chrétiennes, et nous croyons utile de nous expliquer sur ce que devra être *cet enseignement catholique du droit*, dont l'annonce pourrait alarmer quelques timidités, quelques sollicitudes paternelles: c'est la Faculté qui délivre les diplômes, et qui, seule, fait des licenciés et des docteurs. Si le droit enseigné catholiquement à l'institution Saint-Thomas d'Aquin

devait comporter des divergences ou des conflits de doctrine avec l'enseignement officiel, l'épreuve de l'examen pourrait devenir périlleuse, et le diplôme problématique.

Voilà l'objection comme elle se présente naturellement. Disons tout de suite que ce danger n'existe pas. L'assiduité aux cours de la Faculté est obligatoire pour les élèves de Saint-Thomas d'Acquin. Les cours à l'intérieur de l'institution consistent surtout en *répétitions* qui réfléchissent avec exactitude l'enseignement de l'École de droit, en suivant le mouvement et les assez rares évolutions. Des divergences, des chocs d'opinion et de doctrine n'ont pas lieu de se produire. L'esprit de l'École de droit n'a rien qui ressemble aux tendances alarmantes qui se sont révélées dans certaines chaires d'une autre Faculté. Son enseignement, s'il n'a pas en général une physionomie religieuse bien définie, a bien moins une couleur irréligieuse.

La matière se prête peu aux discussions orageuses. Cette pacifique école de droit n'a rien à démêler avec *la cellule rudimentaire, avec les générations spontanées*, et autres prétextes aux scandaleuses aberrations scientifiques qu'on a vu se produire ailleurs. On y traite, on y pousse à fond des questions d'hypothèque ou de totalité : inoffensives questions où la foi religieuse et la foi morale sont à peu près désintéressées, et n'ont en tout cas nulle lésion à redouter. Les professeurs de la Faculté de droit prennent nos codes comme ils sont, sans exprimer l'ambition de les refondre, ils se contentent d'en commenter les textes à leurs cours.

Leur enseignement est une glose, glose érudite et vaste, poussée à fond par les procédés d'une savante analyse et agrandie par l'histoire ; mais enfin, c'est une glose, c'est-à-dire, un enseignement fort étendu au point de vue technique, fort restreint au point de vue philosophique, et ne donnant nullement carrière aux théories aventureuses et à l'esprit de système. Plusieurs des savants professeurs de la Faculté de droit sont personnellement chrétiens et n'en font pas mystère. Quand à l'esprit général de l'enseignement de l'école, il n'est ni catholique ni anti-catholique ; la Faculté est, au point de vue religieux, un pays neutre avec lequel on peut vivre sur un pied de relations bienveillantes et courtoises, et dont la doctrine est sans aucun doute l'interprétation la plus élevée, la glose la plus sûre et la plus magistrale de notre législation telle qu'elle existe.

Le droit, comme l'ont fait nos codes modernes, peut à la rigueur être professé sans parti pris dans les questions qui touchent à la foi religieuse. Mais l'esprit, mais le souffle catholiques ne sauraient-ils pénétrer avec utilité, avec fécondité dans cet enseignement ? Qui peut en douter ? Les points où le professeur peut faire vibrer la fibre catho-

lique et réchauffer avec l'effusion du sentiment l'analyse de la loi positive, ces points sont nombreux. Dans l'étude de notre législation criminelle, ils rencontrent la question du droit social de punir ; ils rencontrent les théories claudicantes des philanthropes touchant le meilleur système pénitentiaire, et la recherche d'une pénalité expiatoire et régénérante.

Dans le cercle du droit privé, ils trouvent sur leur chemin le divorce actuellement aboli, mais toujours revendiqué par un secte d'utopistes imbéciles ; ils rencontrent le mariage civil, toutes les questions sur lesquelles la pensée catholique a le droit et le devoir de s'affirmer, avec la netteté et la liberté chrétienne. Quelquefois un contraste, un désaccord manifeste entre des parties différentes de notre législation, peut ouvrir des aperçus d'une portée sérieuse. Pour n'indiquer qu'un point, notre loi civile, si un débiteur ne s'exécute pas, ne connaît et ne pratique qu'un moyen : la saisie et la vente à la criée de ses meubles et du champ héréditaire.

La loi commerciale est plus humaine. Elle ne liquide pas le gage commun des créanciers ; elle ne dépouille pas le débiteur. La faillite, si elle n'est pas entachée de fraude, aboutit au concordat, replace le failli à la tête de ses affaires et remet son actif à sa disposition. Pourquoi deux régimes aussi disparates dans les lois d'un même pays ? Il n'y a de cela qu'une explication, explication fort simple, très claire, quoique jusqu'ici passé inaperçue. L'explication, c'est que notre loi civile procède absolument du droit romain, droit païen, sans entrailles pour les débiteurs. Notre loi commerciale au contraire est sortie spontanément des coutumes et des mœurs catholiques de l'Europe du moyen âge. Elle est pure de tout alliage des traditions romaines, et elle a été bien moins que le droit civil altérée par les légistes et réglementée par la codification. La loi commerciale, en un mot, a gardé en grande partie son caractère de loi coutumière. C'est pourquoi elle est plus miséricordieuse que la loi civile ; à ce signe on reconnaît son origine catholique.

Nous ne pouvons nous étendre ; ce serait superflu. Il est manifeste que les occasions abondent de semer, dans l'enseignement du droit, la pensée catholique. Il n'est pas moins évident que cette accentuation religieuse des doctrines juridiques n'est pas de nature à amener de conflit, de froissement compromettant d'aucune sorte avec l'enseignement officiel. Il serait presque puéril de s'attacher à démontrer d'ailleurs que la partie technique de l'enseignement ne perd rien et a tout à gagner, au contraire, à la hauteur de vues du professeur. On n'a que mieux et plus lucidement l'intelligence du détail, lorsqu'on possède une ample conception de l'ensemble. Redresser au passage quelques

préjugés en vogue, agrandir l'horizon, cela apparemment ne saurait préjudicier à une sérieuse étude de l'économie intime de nos lois et du mécanisme de notre procédure.

Du reste, des exercices pratiques et familiers de procédure, un véritable apprentissage du maniement du dossier font partie et forment une partie importante et tout à fait neuve de l'enseignement juridique de Saint Thomas d'Aquin.

Nous venons de faire connaître en général l'esprit de cet enseignement. Le choix des professeurs répond au but de l'œuvre. Nous citerons M. Rambaut, docteur en droit, habile préparateur aux examens, auteur de publications estimées. Nous citerons encore un nom connu des lecteurs de *l'Univers*, M. Ph. Serret, notre collaborateur, chargé des répétitions du droit criminel et de la troisième année du Code Napoléon.

Les étudiants sont internes à l'École Saint-Thomas-d'Aquin. L'internement est-il une mesure utile dans l'intérêt des familles, dans l'intérêt des jeunes gens surtout, intérêt bien autrement engagé dans la question que celui des pères ? Il faut bien peu de pratique de la vie pour en douter. La liberté doit être le lot des chefs de famille ; pour eux, elle ne saurait être trop entière ; ils portent le poids de toutes les charges domestiques, de toutes les responsabilités, de tous les devoirs. Mais la liberté illimitée à vingt ans, la liberté sans tache de famille, avec l'effrayante irresponsabilité morale d'un jeune homme isolé dans une grande ville, quel lamentable anomalie ! Les plus faibles vont en dérivé, glissent aux séductions inférieures, et brisent ou flétrissent leur avenir.

Les mieux doués courent le risque d'éparpiller leur temps à hanter une multitude de cours et de conférences disparates. L'enseignement professionnel est délaissé, et, au lieu d'une instruction technique solide, l'étudiant rapporte dans ses foyers, pour tout bagage intellectuel, des lambeaux d'une philosophie malsaine et d'une littérature dépareillée. Le régime intérieur de l'école Saint-Thomas-d'Aquin, relativement aux étudiants des Facultés, diffère toutefois notablement du régime du collège, et comporte une certaine mesure d'émancipation. Il y a là un milieu délicat à tenir. Le directeur est homme de tact ; il comprend ce que doit être une sollicitude toujours en éveil, enveloppant les élèves adultes, sans apparence de contrainte, sans exagération importune de surveillance. M. Perroux a, sous ce rapport, la meilleure des habiletés, celle que donnent l'amour fervent, l'amour chrétien de la jeunesse et le dévouement à l'œuvre entreprise :

C'est bien une œuvre, en effet, et point une affaire. Les étudiants des écoles de droit sont nos futurs magistrats, les futurs membres du

barreau, et des différentes compagnies d'officiers ministérielles, c'est-à-dire, dans une large mesure au moins, les futures têtes de colonne de l'opinion dans chaque localité. Il importait d'ouvrir à ces jeunes gens une institution où ils retrouvent, au milieu de Paris, les traditions et l'atmosphère catholique de leurs familles. Il importe de conserver l'empreinte chrétienne à l'esprit et au cœur de ces jeunes hommes, appelés à être un jour les guides, les conseils nés des populations. Il y a là une question d'avenir qui explique suffisamment l'intérêt que porte *l'Univers* à l'œuvre de M. Perroux.

FABLIAU.

L'HIRONDELLE

Eu passant dans le sentier vert,
 J'ai bu la goutte de rosée
 Qui, dans la nuit s'était posée
 Sur ton beau calice entr'ouvert.

LA FLEUR

Heureuse, je te l'ai vue prendre,
 Et je ne la regrette pas.
 Il faut s'entr'aider ici-bas ;
 Le seigneur saura me la rendre.

LE BRIN D'HERBE

Ne crains-tu pas d'attendre en vain,
 Petite fleur qui vis cachée ?
 Bientôt l'air t'aura desséchée
 Et tu seras morte demain.

LA FLEUR

Si l'existence m'est ravie,
 C'est un heureux sort que le mien :
 Celui qui meurt faisant le bien
 Ne doit pas regretter la vie.

L'HIRONDELLE

Non, certes, tu ne mourras pas ;
 Car bientôt, ma chère fleurette,
 La pluie aura payé ma dette ;
 Je vois un nuage là-bas.

LE BRIN D'HERBE

Avant de déployer ton aile,
 Pour t'enfuir sous un ciel plus beau,
 Dis-moi ton nom, charmant oiseau ;
 Et cette fleur, qui donc est-elle ?

L'HIRONDELLE

Nous sommes sœurs, en vérité,
 Et nous calmons toute souffrance :
 Brin d'herbe, je suis l'ESPÉRANCE !

LA FLEUR

Et moi, je suis la CHARITÉ !

ÉCHOS DE LA SEMAINE.

La politique occupe à elle seule le tapis. La réunion électorale est la lionne du jour. L'éloquence de carrefour ébranle les vitres quand elle ne les casse pas... Où fuir, où nous cacher ? Si vous m'en croyez nous passerons en Angleterre... Chez nous pour le quart d'heure les vivants sont trop ridicules ; allons visiter des morts à l'étranger.

Deux archi-millionnaires viennent de s'éteindre à Londres presque en même temps : M. Peabody, le philanthrope américain et le marquis de Westminster, membre de la Chambre des communes depuis 1818. Mais si ces deux nababs se ressemblaient par le coffre-fort, combien ils étaient différents par le caractère !

L'un, âme tendre et vouée aux bonnes œuvres, ne semblait considérer son immense fortune que comme un dépôt placé entre ses mains par la Providence pour venir au secours des pauvres et des souffrants ; l'autre, égoïste et pince-maille, ne trouvait de jouissance que dans la contemplation de ses trésors, et n'a jamais compté que comme un lingot dans la société aristocratique où sa naissance l'avait placé.

M. Peabody a consacré, dit-on, plus de vingt-cinq millions à des actes de charité ou à des institutions de bienfaisance, et il quitte la vie accompagné des larmes et des prières de tout un monde d'infortunés dont il avait fait ses enfants.

Le marquis de Westminster, se privant du strict nécessaire pour satisfaire son incroyable passion de thésaurisation, était dur aux malheureux et ne laisse de regrets à personne.

L'ancien et le nouveau monde ont incessamment élevé la voix pour proclamer l'éloge du généreux Américain dont l'inépuisable charité s'étendait à la fois sur les deux hémisphères. Le lord, qui est à lui seul propriétaire, dit-on, d'un tiers de la ville de Londres, n'a jamais eu que la notoriété du million et meurt obscur comme il a vécu, sans une pauvre petite place au panthéon de l'intelligence, du savoir, ou de la vertu.

A la bonne heure, voilà qui console un peu de tant de renommées surfaites et de tant de gloires usurpées !

De ces deux hommes, le premier a été jugé dans une lettre autographe de la reine d'Angleterre qui restera comme un monument éternel élevé à sa mémoire, et le second par un mot du duc de Bedford qui restera aussi pour l'attacher à tout jamais au pilori du ridicule.

Nous citerons la lettre et le mot :

M. Peabody avait en 1862 fait hommage à la cité de Londres d'une somme de 150,000 livres sterl. destinée à la construction de logements salubres pour la classe ouvrière ; en 1866 il donna à la même ville 100,000 livres sterl. pour ses pauvres ; la vieille Angleterre s'émut de tant de munificences et offrit au généreux donateur toutes sortes de distinctions honorifiques.—Il les refusa toutes, c'est alors que la reine lui adressa la lettre suivante :

Windsor Castle, 28 mars 1866.

La reine apprend que M. Peabody se propose de retourner bientôt en Amérique, et elle serait fâchée qu'il quittât l'Angleterre sans recevoir d'elle l'expression de ses sentiments pour la munificence plus que princière avec laquelle il a cherché à soulager la partie la plus pauvre de la population qui se trouve à Londres.

Cet acte de munificence est, dans l'opinion de la reine, sans équivalent, et la meilleure récompense qu'il puisse mériter à son auteur, c'est la conscience d'avoir largement contribué à venir en aide à ceux qui ont besoin de secours. Cependant, la reine ne serait point satisfaite si elle ne donnait à M. Peabody un témoignage public de ses sentiments, et elle serait heureuse de lui conférer soit le titre de baronnet, soit la grand'croix de l'ordre du Bain ; mais elle apprend que M. Peabody ne se croit pas autorisé à accepter de semblables distinctions.

Il ne reste donc à la reine qu'à offrir à M. Peabody l'assurance de ses sentiments personnels, et pour les lui marquer davantage, elle le prie d'accepter son portrait en miniature qu'elle fera peindre pour lui, et qui, une fois terminé, lui sera envoyé en Amérique ou remis à lui-même quand il reviendra, et où on l'attend avec bonheur dans le pays qui lui a tant d'obligations.

Le portrait fut accepté. Il portait pour inscription : " Offert par la Reine à Georges Peabody, Esq., le bienfaiteur des pauvres."

M. Peabody répondit à cette gracieuseté royale par un nouveau don de 100,000 livres sterling aux nécessiteux de Londres.

L'Angleterre, ne sachant plus comment exprimer sa reconnaissance à un pareil homme, lui éleva une statue dans la Cité.

Quant aux bienfaits répandus par M. Peabody en Amérique, son pays natal, la nomenclature seule en serait trop longue pour prendre place ici ; ils furent tels que le congrès des Etats-Unis, qui ne prodigue guère ses éloges officiels, lui vota des remerciements.

Voilà certes des titres de noblesse que les descendants du négociant américain pourront toujours montrer avec orgueil.

Passons à M. le marquis de Westminster :

En 1814, la banque d'Angleterre fit une émission de deux billets de cinq cent mille livres sterling chacun (douze millions de notre monnaie).

Le marquis de Westminster s'en procura un, le fit encadrer et le plaça dans son cabinet de travail, où on peut le voir encore.

Si l'on fait le calcul des intérêts perdus par le non-placement de cette somme, on arrivera à la bagatelle de cinquante millions, que le marquis a laissés perdre par ostentation.

Aussitôt que vous entriez dans son cabinet, il avait le soin de vous demander si vous aviez souvent vu pareil billet.

M. le marquis de Bedford, interpellé par lui, à propos de ce même billet, lui répondit :

" Milord, si vous aviez seulement autant d'esprit et de savoir-vivre que vous possédez de fortune, quel trésor l'Angleterre aurait en vous !!! "

Et l'on se souvient de ce mot, — et c'est la seule chose peut-être qui restera attachée à la mémoire du marquis ; l'on devrait le graver sur sa tombe.

Pendant qu'à Londres la nécrologie enregistrait les noms de deux richissimes, notre nécrologie parisienne ne voyait sa liste grossie que de deux hommes de lettres : un poète, Antony Deschamps ; un professeur de la Faculté, Berger.

Antony Deschamps faisait partie, avec son frère Emile Deschamps, de ce fameux *cénacle*, qui comptait parmi ses membres Victor Hugo

Charles Nodier, Alfred de Vigny, Alexandre Soumet, Lefebvre-Deumier, et d'autres encore qui s'accusèrent peu à peu comme les étoiles du firmament romantique.—Des voyages d'artiste furent les seuls événements de sa vie, si l'on en excepte toutefois le plus douloureux.—Frapé d'aliénation mentale, il était entré pour se faire soigner dans la maison du docteur Blanche;—il paraît qu'il se trouva si bien auprès du bon docteur, qu'après sa guérison, il se fixa chez lui, comme pensionnaire et comme ami.—Son principal titre littéraire est une traduction très estimée de la *Divine comédie*; il publia aussi des *Satires* et des *élégies*, dont quelques-unes ont été remarquées;—mais, en somme, il n'arriva guère qu'à une très médiocre renommée.

C'est bien le moins que nous saluions d'un dernier adieu ces hommes savants et modestes qui souvent dépensent obscurément dans une chaire un grand talent qu'ils auraient pu employer avec plus d'éclat et de retentissement.—D'ailleurs, la *chaire* tend à prendre chez nous, par les *conférences*, une plus grande place que par le passé. Qu'est-ce donc qu'un conférencier, si ce n'est un professeur de quelque chose qui vient en causer avec de grands écoliers? On parle en ce moment d'un établissement nouveau spécialement consacré à des *lectures* faites par les auteurs mêmes des ouvrages choisis pour être lus. A ce propos nous trouvons dans le *Temps* le fragment d'un ouvrage que doit prochainement publier M. Edouard Laboulaye et dans lequel l'auteur de *Paris, en Amérique* exprime un doute sur l'acclimatation en France de ce genre de *communications*.

Nous n'avons pas, dit M. Laboulaye, la patience des Anglais, nous ne sommes pas habitués, dès l'enfance, à voir chaque dimanche un grave pasteur en lunettes qui monte en chaire, un rouleau à la main, pour y lire placidement une dissertation théologique.

En France, prêtres, avocats, députés, professeurs, tout le monde improvise; ainsi le veut notre tempéramment. En d'autres pays l'auditeur se laisse mener; il est passif. Chez nous, il s'associe à l'orateur et ne fait qu'un avec lui. Pour la vivacité d'intelligence, la facilité de compréhension, la sympathie, l'enthousiasme, rien ne vaut un public français. Mais toute médaille a son revers. Nous sommes exigeants; il faut que l'orateur soit toujours d'accord avec nous, qu'il glisse quand notre conviction est faite, qu'il insiste quand nous hésitons, qu'il s'anime quand l'émotion nous gagne, qu'il passe avec nous du rire aux larmes et de la colère à la pitié.

Dans ce dialogue incessant, où l'on n'entend qu'une voix, si celui qui parle se sépare un instant de ceux qui l'écoutent, s'il se laisse gagner de vitesse, il est perdu. Son éloquence porte à faux, ses plus beaux mouvements touchent au ridicule. Pour un peuple aussi impressionna-

ble, toute lecture est un ennui ; il y manque ce qui fait le charme de l'improvisation : l'à-propos, l'entente et la passion commune. Ce n'est plus une conférence, c'est un sermon. Si habile que soit le lecteur, ce n'est plus un ami, c'est un maître et un pédant.

Or, nous sommes un peu de l'avis de M. Edouard Laboulaye.

Novembre est l'antagoniste d'avril. Tout ce que celui-ci a fait éclore, vivre et fleurir, celui-là le flétrit, le brise et l'anéantit sans pitié.

Rappelez-vous comme tout souriait au printemps ! Quelle pureté dans le ciel ! quelle franche lumière, quelle sincère chaleur dans les rayons du soleil !... Que d'espérance dans le bourgeon qui s'entr'ouvrait, que de fraîcheur dans les lilas, que de jeunesse dans la marguerite, que d'éclat dans le bouton d'or, que d'amour dans la rose !... Comme la vie était active, comme elle circulait partout !... A chaque minute des êtres naissaient par milliers, il semblait que le monde n'allait pas suffire à les contenir. C'était :

Un étourdissement de sève et de croissance !

Novembre est venu !... il a la lèvre contractée, l'œil méchant, le sourcil froncé. Tous ses mouvements ont la brusquerie de ceux d'un homme en colère ; il ravage et détruit l'œuvre magnifique des beaux jours. Il cache le ciel sous les nuages et ne laisse percer, par intervalles, qu'un soleil faux et menteur. Il traîne à sa suite des aides brutaux et terribles, cent fois plus rigoureux qu'il ne leur a été permis de l'être, comme des soldats qui mettent à feu et à sang une ville longtemps assiégée.

Voici la *pluie* froide et glacée, qui flétrit tout ce qu'elle touche ; le *givre*, qui brûle et dessèche les feuilles et les gazons ; le *vent* impétueux et violent qui, non content d'arracher et de disperser tout ce que le froid a fait périr, mutilé lui-même les arbres et déracine les arbrisseaux.

La destruction marche avec une incroyable rapidité. Ce qui avait mis six mois à grandir, meurt en une minute. Huit jours d'automne suppriment le travail de trois mois de printemps.

Quelle que soit sa brusquerie, le vent automnal accomplit cependant une œuvre nécessaire, et tout en détruisant les végétaux, il s'occupe de la multiplication de leur espèce.

On se tromperait si l'on croyait que ces brutales bourrasques que mettent un arbre à nu en quelques secondes, ne soufflent, à cette époque de l'année, que d'une manière accidentelle, et pour ainsi dire par hasard. Les vents de novembre sont aussi utiles à l'harmonie de la nature que les tièdes ondées de mai, et si, dans l'accomplissement de leurs fonctions ils commettent quelques dégâts, c'est tout simplement parce qu'ils prennent leur tâche beaucoup trop à cœur.

Le rôle du vent change avec la saison.

Au printemps, doux, léger, embaumé, caressant, il est, sous forme de brise, le confident des fleurs. Il favorise leurs amours, il aide à l'accomplissement de leurs mariages ; nulle distance ne l'effraie quand il s'agit de porter le *pollen* d'une fleur mâle à la fleur femelle exilée.

En été, devenu plus sérieux, il s'enfle quelquefois. Il ôte à celles que tout à l'heure il servait, leurs corolles de noces, afin qu'elles n'aient plus à vivre que pour le jeune fruit qui déjà grossit au fond du calice... A l'approche de l'orage, il s'irrite souvent et devient furieux, secouant, comme pour les éprouver, les peupliers et les chênes. Il disperse enfin les nuages, pour arroser autant que possible toutes les terres altérées.

En automne, il désorganise la création printannière ; il arrache et déchire les décors de la grande fête festive ; il balaie la campagne pour l'hiver qui va l'occuper ; et surtout il enseme, en horticulteur intelligent, les fruits et les graines suspendus encore aux rameaux. En les jetant à la terre, il prépare leur germination au printemps prochain.

En hiver, quand tout ce qu'il fallait mettre à l'abri du froid dormira sous la neige, le vent, qui nous semblait tout à l'heure une force aveugle, et qui nous apparaît maintenant comme un sage proviseur, pénétrera tout glacé dans les retraites les plus cachées, les fouettera de givre, et les infiltrera de pluie, afin de détruire tous les êtres malfaisants qu'elles pourront receler.

Voilà le grand rôle que la nature a chargé le vent de remplir sur la terre. Dans Zéphire, Eole, Borée, Aquilon, il ne faut voir qu'un jardinier.

Il ne suffit pas, cependant, que le vent soit violent en automne, pour que les arbres soient dépouillés. Les feuilles ne tomberaient pas, s'il ne s'accomplissait en elles un travail préalable de désorganisation. Avant d'être arrachées aux branches, elles jaunissent, meurent, et se séparent lentement du rameau nourricier, dont la sève est tarie. Le moindre souffle alors amène leur chute, et bientôt l'humidité du sol complète la destruction de leur frêle tissu. Selon l'espèce à laquelle elles appartiennent, les feuilles vieillissent plus ou moins vite. Celles des noyers et des saules sont les plus caduques ; celles du chêne, quoique mortes, persistent souvent tout l'hiver, et ne se détachent que pour faire place aux jeunes qui les suivent.

Les fruits et les graines ne tombent pas tous de la même façon. Les uns, lourds et volumineux, roulent aux pieds de l'arbre maternel ; les autres ont des ailes qui donnent au vent une grande prise, et grâce à cet appareil aérostique, ils voyagent et se promènent longtemps dans les airs, avant de tomber sur le sol hasardeux qui sera leur patrie.

BIBLIOGRAPHIE.

LOIS DE PROCÉDURE CIVILE.—Le second volume des Lois de Procédure Civile, par M. Doure, vient de paraître et nous devons de suite féliciter l'auteur de son travail immense fait avec une intelligence remarquable.

Il a fallu des recherches considérables et une connaissance étendue du droit pour faire ces analyses succinctes et cette compilation d'autorités et de précédens qui forment la jurisprudence d'un pays.

L'auteur a donné de plus des formules sur presque toutes les questions, et quoique ces formes ne soient pas nécessaires en loi, elle facilitent grandement toutefois l'intelligence de la cause.

Ce volume deviendra un ouvrage de référence d'un grand prix pour l'homme instruit comme pour l'étudiant.

L'étude de la procédure est de beaucoup simplifiée par ce travail et elle est mise à la portée de tout le monde, car chacun peut comprendre et appliquer ce qui lui est propre.

Les Curés et les ministres du culte, dans la célébration des mariages et la tenue des registres de l'Etat civil ; les Avocats dans les procédures à suivre tant en demande qu'en défense, depuis la Cour de Circuit jusqu'au Conseil Privé ; les Notaires dans le règlement des soumissions, dans la préparation des rapports d'Experts, dans la vente des biens des mineurs ; les Juges de Paix et Commissaires dans la recherche de leurs attributions respectives ; les hommes d'affaires dans les questions d'occurrence journalière ; tous ceux enfin qui ont quelque rapport avec l'administration de la justice trouveront dans ce *vade-mecum* de la procédure tout ce qu'ils peuvent souhaiter pour les mettre dans le droit chemin—il faut ajouter encore que de nombreuses citations d'auteurs facilitent les recherches sur la plupart des questions épineuses.

L'auteur mérite donc l'encouragement du public et il l'aura certainement, si le talent, le travail et l'énergie comptent pour quelque chose dans notre pays.

TABLE PAR SOMMAIRES

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Sommaires des 79e et 80e Livraisons.

Le Fantôme des Ruins.— <i>La Semaine des Familles</i>	7
Les Martyrs de la Liberté et du Droit Public en 1867.—(Suite).—Marie Henri Foucault des Bigottières.—Jean Leton.—Joseph Riolan.— <i>Précis Historiques</i>	19
Conférences de Notre-Dame par le Père Félix :	
2me Conférence.—L'Eglise Repoussée—L'Eglise nécessaire.....	31
3me Conférence.—De la Vitalité de l'Eglise.....	52
4me Conférence.—De la Sainteté de l'Eglise.....	74
Le Cousin Gabriel.—(Nouvelle Allemande)—Fin.....	94
Le 12 Avril.—Louis Veuillot.....	105
Le P. Gratry et M. Vacherot.—La Femme réhabilitée.— <i>L'Univers</i>	108
Miss Saurin—Lettre de Londres.....	115
L'Art Industriel et le Mobilier Moderne.— <i>Le Correspondant</i>	120
Académie Française—Réception de M. Autran.....	134
Le Catholicisme Libéral.—Du Lac.....	132
Les Libertés Modernes et les Libertés Chrétiennes.— <i>Le Monde</i>	145
L'Arrivée du Printemps—Fantaisie.— <i>La Liberté</i>	159
Le Caporal et la Payse.—Varin.....	154
Pensées.....	158, 163, 166
Les Lilas.— <i>Revue pour Tous</i>	159
L'Horloge de la Cathédrale de Beauvais.— <i>La Semaine Religieuse</i>	161
Les Missions Etrangères.....	4

SOMMAIRE DE LA 81e LIVRAISON.

L'Aveugle et le Sourd-Muet.—Mme Anais Ségalas.....	167
Jeanne-d'Arc à son Calvaire.—Mgr. d'Orléans.....	169
La Course—Poésie—Théophile Gautier.....	171
Le Naturaliste Audubon à Paris.— <i>Revue Britannique</i>	174
Mademoiselle Frédérika Bremer.—Ses Romans de la Vie Intime en Suède et ses Voyages dans l'Ancien et le Nouveau-Monde.—(Fin).— <i>Le Contemporain</i> ..	185
Chic, Chicoment.— <i>La Revue pour Tous</i>	196
Les Elections en France—L'Homme qui Rit.— <i>L'Univers</i>	159
Les Partis Libéraux.— <i>Le Monde</i>	204
Mgr. l'Evêque de Tulle chez les Frères d'Argentat—Discours d'Examen.—L'Abbé P. L.....	208
Conférences de Notre-Dame par le P. Félix :	
5me Conférence.—De la Catholicité de l'Eglise.....	211
6me Conférence.—De l'Unité de l'Eglise Catholique.....	232
Allocution de Mgr. l'Archevêque de Paris à la fin des Conférences le Jour de Pâques.— <i>Semaine Religieuse de Paris</i>	251
Le Citoyen Brutus.— <i>Journal des Demoiselles</i>	257
Pensées.....	262

Sommaire de la 82e Livraison.

La Jeune Mère à la Fontaine—(Poésie).— <i>La Revue pour Tous</i>	263
Le Citoyen Brutus—(Fin).— <i>Journal des Demoiselles</i>	265
John Bull et Jonathan.— <i>Gazette de France</i>	278
Le Naturaliste Audubon à Paris—(Fin).— <i>Revue Britannique</i>	281
Les Psaumes d'après l'Hébreu.— <i>Revue Littéraire</i>	291
Les Partis Libéraux—(Fin).— <i>Le Monde</i>	298
Les Mystiques—Rusbrook l'Admirable.— <i>Le Mémorial Catholique</i>	302
Echos de la Semaine—Emeute à Paris—Les Chignons—l'Isthme de Suez.— <i>La Revue</i>	305

Corbin et d'Aubecourt—(Préface.)—Ls. Veuillot.....	301
L'Avènement d'un Ministre.— <i>Le Figaro</i>	313
Anniversaire d'une Messe dans les Catacombes.....	320
Le Prisonnier du Château St. Ange.— <i>La Semaine Religieuse de Tours</i>	325
Les Religieuses d'autrefois et leurs Sœurs d'aujourd'hui.—Le Comte de Montalbert	328
Les Choses de l'autre Monde, par l'Abbé Bautain, et le Spiritisme.— <i>Revue du Monde Catholique</i>	334
Tractatus de Papa.— <i>La Chronique du Concile</i>	341
Les Parfums du Récit d'une Sœur.....	344
Paroles de Sainte Thérèse—(Poésie).....	354
La Servante du Curé.— <i>Choix de Bonnes Lectures</i>	355
Bibliographie.— <i>Le Trésor des Ames Pieuses</i>	358

Sommaire de la 83e Livraison.

Une Page Emouvante de la Vie de Pie IX, par Mme. la Comtesse de Spaur....	353
Les Parfums du Récit d'une Sœur—(Suite).....	367
L'Habeas Corpus.—Ph. Serret	372
Quelles sont les conditions requises pour que le Pape soit dit prononcer Ex Cathedra.— <i>Revue des Sciences Ecclésiastiques</i>	377
L'Infaillibilité du Pape.— <i>Revue Catholique de Louvain</i>	384
La Constitution de 1852 et le Sénatus Consulte.—Ls. Veuillot.....	389
Les Emplois du Papier.....	392
L'Homme et la Machine à Vapeur.....	393
La Politique Intime.— <i>L'International</i>	396
Velopediana	399
La Marseillaise.— <i>Le Petit Journal</i>	403
Echos de la Semaine—Les taches du Soleil—Le Goût du Jour—Le Duel—Thomas Grimm.....	406
L'Élection de Pie IX.— <i>La Semaine</i>	410
Le P. Hyacinthe au Congrès de la Paix.— <i>L'Univers</i>	412
Saint Paul par Ernest Renan—L'Apôtre Saint Paul par M. A. Trognon.—U. Maynard.....	422
Séance d'Hygiène au Collège Ste. Marie—Discours du Dr. Leman.— <i>Le Pays</i>	427
A M. Pamphile Lemay.—Poésie par L. H. Fréchette.....	436
Réponse à mon Ami L. H. Fréchette.—Poésie par P. Lemay.....	437

Sommaire de la 84e Livraison.

Cette triste défection.— <i>Roiier de Marie</i>	439
Pourquoi Pie IX convoque, en ce temps-ci, un Concile Œcuménique—Ce que devient l'autorité souveraine et infaillible du Pape au milieu du Concile.—Mgr. de Ségur.....	442
A propos du P. Hyacinthe.— <i>L'Univers</i>	446
La Maison—Stances et Sonnets par M. le Comte de Ségur.....	450
Saint Paul par Ernest Renan—L'Apôtre St. Paul par M. A. Trognon.—(Fin).—U. Maynard.....	455
L'Infaillibilité.— <i>L'Univers</i>	461
Le mariage civil en Angleterre.—A. DeLansade.....	468
L'Enfant Perdu.— <i>La Semaine des Familles</i>	473
Mon Voyage—Poésie par Camille Doucet.....	481
Hallali—La chasse au Renard	486
Historiques du Canal de Suez.— <i>Choix de Bonnes Lectures</i>	490
L'Enseignement Catholique du Droit	497
L'Hirondelle, le brin d'herbe et la fleur—Fabliau, Poésie	502
Echos de la Semaine—Geo. Peabody—Le Marquis de Westminster—Les Conférences—Le mois de Novembre.— <i>La Revue pour Tous</i>	503
Bibliographie—Code de Procédure par G. Doutré, Ecr.....	509
Table par Sommaire	510, 511
Table Alphabétique	512

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	PAGES		PAGES.
Académie Française.....	134	Homme (L') qui Rit.....	109
Allocation de Mgr. de Paris.....	251	Hyacinthe (Le Père) au Congrès de la paix.....	412
Anniversaire d'une Messe dans les Catacombes.....	320	Infailibilité (L') du Pape.....	384
Apôtre (L') Saint Paul par A. Trognon.....	422	Infailli ilté (L').....	461
À propos du Père Hyacinthe.....	446	Isthme (L') de Suez.....	305
Art (L') Industriel et le Mobilier Moderne.....	120	Jeanne d'Arc à son Calvaire.....	169
Arrivée (L') du Printemps.....	152	John Bull et Jonathan.....	278
Audubon (Le Naturaliste) à Paris.....	174, 281	Lemay (à M. Pamphile).....	436
Àveugle (L') et le Sourd-Muet.....	167	Leton (Jean).....	19
Avènement (L') d'un Ministre.....	313	Lettres de Londres.....	115
Bibliographie.....	358, 509	Libertés (Les) modernes et les libertés chrétiennes.....	145
Bremer (Melle Frédérique).....	185	Lilas (Les).....	159
Caporal (Le) et la Payse.....	154	Maison (La).....	450
Catholicisme (Le) Libéral.....	139	Mariage Civil (Le) en Angleterre.....	408
Ce que devient l'autorité souveraine et infaillible du Pape au milieu du Concile.....	442	Marquis (Le) de Westminster.....	509
Chasse (La) au Renard.....	486	Marseillaise (La).....	403
Chignons (Les).....	305	Martyrs (Les) de la liberté et du droit public.....	19
Choses (Les) de l'autre Monde.....	334	Mère (La jeune) à la fontaine.....	263
Chic, Chienent.....	136	Missions (Les) étrangères.....	164
Citoyen (Le) Brutus.....	257, 265	Mystiques (Les).....	302
Code de Procédure.....	509	Nouvelle Allemagne.....	94
Conférences de Notre-Dame par le P. Félix:		Novembre (Le mois de).....	509
Do 2e—L'Eglise repoussé, l'Eglise nécessaire.....	31	Page (Une) émouvante de la vie de Pie IX.....	359
Do 3e—De la Vitalité de l'Eglise.....	52	Parfums (Les) du récit d'une Sœur.....	344, 307
Do 4e—De la sainteté de l'Eglise.....	74	Paroles de Ste. Thérèse.....	354
Do 5e—De la Catholicité de l'E- glise.....	211	Partis (Les) Libéraux.....	204, 208
Do 6e—De l'Unité de l'Eglise Ca- tholique.....	232	Peabody (Geo.).....	509
Constitution (La) de 1852 et le Sénatus Consulte.....	389	Pensées.....	158, 163, 166, 262
Corbin et d'Aubecourt.....	310	Poésies.....	167, 171, 263, 354, 436, 437
Course (La).....	171	Pourquoi Pie IX convoque un Concile Œcuménique?.....	442
Cousin (Le) Gabriel.....	94	Prisonnier (Le) du Château St-Ange.....	325
Défection (Cette triste).....	439	Psaumes (Les) d'après l'Hébreu.....	291
Discours du Dr. Leman.....	427	Quelles sont les conditions requises pour que le Pape soit dit prononcer <i>ex cathedrà?</i>	377
Discours d'Examen.....	208	Réception de M. Autran.....	134
Douze Avril (Le).....	105	Religieuses (Les) d'autrefois et leurs sœurs d'aujourd'hui.....	328
Duel (Le).....	406	Réponse à mon ami A. L. Fréchetle.....	437
Échos de la Semaine.....	305, 306, 503	Riolan (Joseph).....	19
Élections (Les) en France.....	199	Roman de la vie intime en Suède.....	185
Élection de Pie IX.....	410	Rusbrock l'Admirable.....	302
Émeute à Paris.....	305	Saurin (Miss).....	115
Emplois (Les) du Papier.....	392	Séance d'hygiène au collège Ste. Marie.....	427
Enfant (L') Perdu.....	473	Stances et sonnets par le comte de Négar.....	450
Enseignement (L') catholique du droit.....	497	Servante (La) du Curé.....	355
Fantaisie.....	152	Spiritisme (Le).....	334
Fantôme des Ruines (Le).....	7	St. Paul par Ernest Renan.....	422
Femme réhabilitée (La).....	108	Taches (Les) du Soleil.....	406
Foucault des Bigottières (Marie Henri).....	19	Tractatus de Papa.....	341
Gratry (Le Père) et M. Vacherot.....	108	Trésor (Le) des âmes pieuses.....	358
Goût (Le) du Jour.....	406	Tulle (Mgr. de) chez les Frères d'Ar- gentat.....	208
Habeas (L') Corpus.....	372	Velocipediana.....	399
Hallali.....	486	Voyage (Mon).....	418
Hirondelle (L'), le brin d'herbe et la fleur.....	502		
Historique du Canal de Suez.....	490		
Homme (L') et la machine à vapeur.....	393		
Horloge (L') de la Cathédrale de Beauvais.....	167		